

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES  
POUR L'EXERCICE 2022**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

**CHAPITRE 13**

**MINISTERE DE LA DEFENSE**

**VERSION FRANCAISE**



# SOMMAIRE

---

<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>5</b>
<b>PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE</b>	<b>7</b>
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	12
3.2. BILAN FINANCIER	12
3.3. PERSPECTIVES	13
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	14
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	14
<b>DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES</b>	<b>19</b>
6. <b>PROGRAMME 001: DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL</b>	23
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	27
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	27
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	39
7. <b>PROGRAMME 003: PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT</b>	41
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	43
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	45
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	45
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	60
8. <b>PROGRAMME 004: ASSISTANCE, RECONVERSION ET REINSERTION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (ACVG)</b>	61
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	63

8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	66
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	66
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	73
9.	<b>PROGRAMME 005: PARTICIPATION À L' ACTION NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT</b>	75
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	77
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	79
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	79
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	83
10.	<b>PROGRAMME 006: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DÉFENSE</b>	85
10.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	87
10.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	89
10.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	89
10.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	98

## NOTE EXPLICATIVE

---



**PREMIERE PARTIE**  
**SYNTHESE DE LA STRATEGIE**



## ■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Les finances publiques connaissent aujourd'hui le développement d'un certain nombre de concepts importants tels que la gestion axée sur les résultats, la performance ou la transparence dans la gestion des biens publics. Dans l'optique d'améliorer la qualité de la dépense publique et de s'arrimer à ces nouvelles exigences, le Parlement camerounais a adopté la Loi N° 2007/006 du 26 Décembre 2007, portant Régime Financier de l'Etat. Cette loi a réorganisé de manière profonde la gestion des finances publiques en instituant une gestion rationnelle des ressources budgétaires et, en introduisant le concept nouveau de budget programme. Cet objectif de modernisation et de la recherche de la performance dans la gestion des finances publiques a abouti à l'adoption de la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et autres entités publiques.

L'intervention du Ministère de la Défense dans le cadre de la mise en œuvre des prescriptions gouvernementales retenues en matière de développement socio-économique tire son essence de deux principales sources:

d'une part, la vision 2035 et la stratégie nationale de développement (SND30), la mettant en œuvre pour les dix prochaines années ;

d'autre part, les 21 décrets de 2001 portant réorganisation des Forces de Défense et ses modifications subséquentes. Ces importants textes règlementaires traduisent de manière concrète la vision de l'Etat en matière de Défense Nationale. Ils consacrent l'objectif de modernisation et de professionnalisation de l'Armée camerounaise en l'arrimant aux grands concepts de défense actuels.

S'appuyant sur la Vision 2035 de façon globale et de la Stratégie Nationale de Développement (SND30), le secteur de la Souveraineté et en particulier le Ministère de la Défense, a pu relever les aspects suivants : **« Renforcement de l'Etat de droit et protection des droits humains »**, **« Intensification de la lutte contre l'insécurité routière, la criminalité et le terrorisme »**, **« Prévention et gestion des crises »**, **« Intelligence économique et protection de l'espace économique national »**, **« Intelligence économique et veille stratégique »**, domaines qui rentrent en adéquation avec les missions qui lui sont propres.

## ■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

De par les dispositions pertinentes contenues dans les décrets N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement et n° 2001/177 du 25 Juillet 2001 et ses modificatifs subséquents portant organisation du Ministère de la Défense, le Ministère de la Défense, placé sous l'autorité d'un Ministre Délégué à la Présidence de la République, est chargé :

de l'étude des plans de défense ;

de la mise en œuvre de la politique de défense ;

de la coordination et du contrôle des Forces de Défense ;

de l'organisation et du fonctionnement des Juridictions Militaires. Il est assisté de deux

Secrétaires d'Etat ;  
 le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé de la Gendarmerie Nationale ;  
 le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

### ■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Le Ministère de la Défense assure ses missions régaliennes avec « Honneur et Fidélité » sur l'ensemble du territoire national. Il s'agit entre autres:

- la lutte contre la secte terroriste Boko haram dans la Région de l'Extrême-nord ;
- la lutte contre l'insécurité transfrontalière dans les Régions du Nord et de l'Adamaoua ;
- la participation aux opérations de lutte contre le braconnage illicite et l'orpaillage clandestin dans ces mêmes Régions ;
- la lutte contre des bandes armées menant des actes de prédation le long de la frontière Est ;
- la lutte contre les convulsions socio-politico-sécuritaire dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, la criminalité urbaine et péri-urbaine ;
- la lutte contre les calamités et les catastrophes et leurs séquelles ;
- la gestion de l'afflux des réfugiés dans le territoire et des déplacés internes ;
- la lutte contre la criminalité urbaine, l'insécurité routière, la contrebande, la circulation des armes et munitions de petits calibres sans oublier la piraterie maritime ;
- l'exécution des travaux gouvernementaux dans le cadre de la participation des Forces de Défense au développement socio-économique de la Nation;
- le développement et la promotion de la santé militaire au profit des personnels militaires et des populations ;
- le renforcement du lien Armée-Nation par la réalisation d'actions civilo-militaires au profit des populations particulièrement dans les zones désœuvrées ;
- la participation aux missions d'action de l'Etat en mer notamment par des actions contre la contrebande ou l'immigration clandestine ou par l'assistance aux navires et moyens nautiques en détresse ;
- le secours aux personnes et aux biens en péril ;
- l'exécution des missions de maintien de l'ordre ;
- le fonctionnement des juridictions militaires ;
- la participation des Forces de Défense camerounaises aux opérations de soutien à la paix notamment au sein de la MINUSCA en RCA, de la MONUSCO en RDC et de la MINUSMA au Mali ;
- l'appui aux opérations de Désarmement, Démobilisation, Réintégration dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;

Au terme des 10 premiers mois de l'année 2021, l'on a pu faire un bilan de nos réalisations sur la base des programmes opérationnels suivants :

- Défense de l'intégrité du Territoire national;
- la Participation à la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement;
- la Participation à l'Action nationale de développement.

#### **A- Défense de l'intégrité du Territoire national**

L'impératif de l'amélioration du dispositif de défense de l'intégrité du territoire a donné lieu à la

réalisation des actions suivantes :

L'activation de nombreuses unités opérationnelles en vue de renforcer et compléter le dispositif de défense du territoire;

La formation et le renforcement des compétences des personnels à travers les recrutements, les formations initiales et continues des personnels des Forces de Défense;

Le maintien en condition des moyens roulants (camions de transport des troupes et pickups) qui ont permis d'assurer efficacement la mobilité et l'opérationnalité des troupes dans les Armées ;

Le maintien en condition des aéronefs et hélicoptères de combat permettant d'accroître la capacité opérationnelle des Forces aériennes;

L'acquisition, la réhabilitation et le maintien en condition des moyens navals qui ont permis d'améliorer la sécurisation de la façade maritime ;

La construction et la réhabilitation d'infrastructures à usage de bureaux, Postes de Commandement qui jouent un rôle important pour la matérialisation de la présence de nos unités opérationnelles concernées par la couverture de nos frontières.

### **B- Participation à la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement**

Les Forces de Défense mettent un effort considérable dans la préservation des conditions de paix et de sécurité favorable au développement économique et social. La réalisation de cet impératif a été concrétisée cette année par:

la poursuite de la mise en place des unités de sapeurs-pompiers ;

la poursuite de l'acquisition des équipements spécifiques des sapeurs-pompiers, des équipements de transmission et de matériels informatiques;

l'acquisition des matériels de lutte contre l'insécurité routière (motos, radars, éthylotests, éthylomètres et miroirs réfléchissants;) et la descente fréquente de nos équipes sur le terrain ont permis de renforcer les capacités opérationnelles des forces de sécurité dans le domaine de la police routière ;

l'activation des unités opérationnelles (Brigades et Postes de gendarmerie);

le renforcement continu des compétences des personnels des unités concourants à la protection des personnes et des biens ;

la construction et la réhabilitation des Brigades et Postes de Gendarmerie qui a permis de réaliser un meilleur maillage du territoire national, qui reste une condition essentielle en vue de la mise en place d'une Gendarmerie de proximité ;

la construction et la réhabilitation de logements d'astreinte qui a permis d'améliorer le cadre de vie et de travail des personnels dans certaines localités reculées.

### **C- Participation à l'action nationale de développement**

De plus en plus sollicités, le Génie Militaire et les unités opérationnelles de Santé Militaire participent de manière significative à la croissance et au développement de notre nation. A ce titre et pour ce qui est de l'année en cours les activités suivantes ont été menées :

le maintien en condition des engins lourds du Génie Militaire en vue de permettre l'exécution des missions confiées au Génie Militaire dans le respect des délais et de la qualité de l'ouvrage;

l'exécution de nombreux travaux d'infrastructures dans le cadre des conventions signées avec certains départements ministériels ;

la formation des personnels spécialistes pour permettre d'accroître en quantité et en

qualité les ressources humaines affectés au Corps du Génie Militaire ;  
 la formation des personnels spécialistes pour permettre d'accroître en quantité et en qualité les ressources humaines affectées dans les unités opérationnelles de santé Militaire;  
 l'amélioration de l'offre sanitaire des hôpitaux, centres médicaux et infirmeries militaires par l'acquisition des matériels spécifiques (équipement des services spécialisés des hôpitaux militaires ) et la création de nouvelles unités.

### ■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Pour ce qui est du bilan technique, l'évaluation des performances du Ministère de la Défense qui est faite par l'entremise de la mesure des indicateurs préalablement définis dans la synthèse stratégique de notre Projet de Performance des administrations présentées et validées, l'an dernier lors du passage aux Conférences Elargies de Programmation et de la Performance Associée (CEPPA), donne les résultats suivants :

un taux de réalisation des tableaux des effectifs et dotations des unités opérationnelles des Armées en nette amélioration du fait des recrutements, des formations et entraînement des personnels et d'acquisition de matériels nouveaux entrepris cette année ;

un taux de criminalité évalué par la Gendarmerie Nationale de 23,5‰, en légère augmentation par des facteurs antagoniques comme la détérioration de la situation sécuritaire aux frontières Extrême-nord et Est, la crise socio- politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, au déplacement massif des populations. A tout ceci vient se greffer une insuffisance de l'accompagnement des nouvelles formations et unités avec des moyens en personnels et en équipements conséquents ;

une évolution exponentielle du nombre de procès-verbaux dressés par les formations de la Gendarmerie Nationale permet d'apprécier une plus grande implication en matière de lutte contre la criminalité ;

un taux de réalisation des diverses sollicitations infrastructurelles au profit des structures du Ministère de la Défense qui est proche de 97,94% ;

les multiples activités préventives et répressives des unités de sécurité routière ont conduit à une amélioration des statistiques, entraînant une légère baisse du taux de mortalité dans les axes routiers;

la réduction des délais d'intervention des unités des sapeurs-pompiers qui est passée de 22 minutes à 18 minutes soit un taux de réalisation de plus 107,69% sur la cible prévue ;

la réalisation des objectifs en matière de renforcement des capacités des ressources humaines des unités concourantes à la protection des personnes, des biens et de l'environnement.

### ■ 3.2. BILAN FINANCIER

En ce qui concerne le bilan financier, le budget du Ministère de la Défense a connu avec la loi de finances rectificative une diminution de près de 4 milliards de FCFA des dotations budgétaires qui lui sont allouées au cours de l'exercice 2020.

En résumé, le taux d'exécution du Budget est de 90,82%, pour ce qui est des dépenses courantes de fonctionnement. Pour ce qui est du volet investissement, le taux d'engagement

financier à date est de 89,67%.

### ■ 3.3. PERSPECTIVES

Pour faire face aux nombreux défis auxquels est confronté le MINDEF, il est envisagé dans le cadre de l'exécution du budget 2022, au-delà de l'exécution de nos missions régaliennes, la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures et l'engagement de certaines actions dont les principales sont :

- la mise en œuvre du Programme 004 : « assistance, reconversion et réinsertion des anciens combattants et victimes de guerre » ;
- le développement des capacités militaro-industrielles par la valorisation du patriotisme économique afin de se doter d'une autonomie logistique indispensable pour les opérations ;
- la poursuite des constructions des infrastructures des nouvelles unités militaires et la réhabilitation de certaines unités ;
- la poursuite de la construction des infrastructures hospitalières et médicales ;
- la poursuite de l'amélioration des capacités opérationnelles des Armées pour permettre une meilleure sécurisation du territoire national ;
- le développement et la promotion du devoir sacré de mémoire, du souvenir et de l'histoire ;
- le pilotage de la performance des structures du MINDEF ;
- l'accompagnement et l'assistance des militaires en activité surtout sur le plan sanitaire, psychologique, social et familial ;
- la création de nouvelles unités de gendarmerie (Escadrons d'interventions, Escadrons mobiles, brigades, pelotons mobiles et postes) et l'équipement de ces dernières en matériels spécifiques ;
- l'accentuation des campagnes de sensibilisation et de répression des infractions au code de la route ;
- l'activation de nombreuses structures de conseil et d'inspection afin d'apporter une aide accrue à l'évaluation et à la mise en œuvre de la politique de défense nationale ;
- la poursuite de l'acquisition des équipements opérationnels des Armées et de la Gendarmerie, ainsi que la poursuite de l'entretien et du maintien en condition opérationnelle des matériels majeurs existants et ceux en voie d'acquisition ;
- la construction de nouvelles infrastructures qui devront abriter les structures nouvellement créées des Forces de Défense, et la réhabilitation des anciens bâtiments en déliquescence ;
- la poursuite de la concrétisation des décisions du Chef de l'Etat, Chef des Forces Armées, qui visent l'amélioration des conditions de vie et de travail des militaires ;
- la poursuite des activités de lutte contre la Covid19 ;
- la prise en charge médicale des personnels blessés et polytraumatisés dans les opérations de sécurisation dans les Régions de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- l'encadrement et l'assistance des veuves et la prise en charge des pupilles de la Nation ;
- le relèvement qualitatif et quantitatif de l'offre technique des structures sanitaires et des structures de Génie Militaires des Forces de Défense, qui, au-delà de leur importance opérationnelle, apportent un appui important à l'effort de développement national dans

les secteurs de santé publique, de travaux publics et d'entretien routier ;  
 l'équipement des unités de transmission ; de renseignement et de recherche judiciaire ;  
 le renforcement des équipements et matériels de veille, de lutte et de répression cybercriminelle dans le cadre de l'intelligence économique (SCRJ, Service Transmissions, Service Renseignement) ;  
 la réhabilitation des structures industrielles du MINDEF (Etablissement centralisé de réparation et de reconstruction automobile, Atelier couture, atelier bois, atelier chaud et froid) ;  
 l'équipement de l'établissement centralisé de réparation et de reconstruction automobile, l'atelier couture, l'atelier bois et l'atelier chaud et froid ;  
 la construction d'infrastructures de formation au profit des ACVG ;  
 la construction d'infrastructures pour la valorisation de la mémoire et du souvenir des Forces de Défense ;  
 la construction d'infrastructures pour la prise en charge des blessés de guerre.

#### ■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Les Forces de Défense sont primordialement garantes de l'intégrité territoriale. Aussi, pour mener à bien les missions qui leur sont assignées, elles œuvrent dans le cadre de la concrétisation des politiques publiques par le moyen de la protection des personnes et des biens et de la sécurisation des frontières. L'objectif stratégique concourant à l'accomplissement de leurs missions est de ce fait de **Défendre l'intégrité territoriale, lutter contre l'insécurité, la criminalité, le terrorisme et participer à l'intelligence économique afin de créer les conditions de paix et de sécurité favorables au développement socio-économique** ».

#### ■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Le Ministère de la Défense propose les programmes ci-dessous :

**la Défense de l'intégrité du territoire national:** Ce programme comporte un ensemble d'actions visant à accroître le rendement opérationnel des forces terrestre, aérienne et maritime.

**la participation à la sécurité des personnes, des biens, et de l'environnement:** Ce programme est constitué d'un ensemble d'actions visant à renforcer le maintien d'un environnement sécuritaire rassurant de nature à contribuer à l'amélioration du climat des affaires et au renforcement de l'Etat de droit.

**la participation à l'action nationale de développement:** Ce programme est constitué d'un ensemble d'actions visant à faire intervenir les structures, matériels et personnels du Ministère de la Défense, compte tenu de leur expertise avérée dans certains domaines spécifiques, à l'effort national de développement ( Santé, Construction et réhabilitations des infrastructures, etc.)

**l'assistance, la reconversion et la réinsertion des anciens combattants et victimes de guerre :** ce programme est constitué d'un ensemble d'actions visant à assurer le suivi, l'assistance et la réinsertion des anciens combattants et victimes de guerre à travers de nombreuses activités (formations de reconversion et de réinsertion, assistance sociale, sites ou cadres de promotion de la mémoire et du souvenir).

**la gouvernance et l'appui institutionnel dans le sous-secteur Défense:** Ce

programme consistant en un pilotage judicieux et une coordination permanente de l'ensemble des organismes, concourt à la mise en œuvre de l'opérationnalité des forces afin d'atteindre avec le minimum de moyens et le maximum d'efficacité les objectifs prioritaires qui lui sont assignés.

### CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 001

DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RENFORCEMENT DES MOYENS DE DÉFENSE TERRESTRE	Améliorer la mise en œuvre de la défense terrestre	Taux de réalisation des tableaux des effectifs et dotations Générales(TEDG) des forces terrestres	0	0	Statistiques MINDEF (Informations classifiées)
02	RENFORCEMENT DES MOYENS DE DÉFENSE AÉRIENNE	Améliorer la mise en œuvre de la défense aérienne	Taux de réalisation des tableaux des effectifs et dotations Générales(TEDG) des forces aériennes	0	0	Statistiques MINDEF (Informations classifiées)
03	RENFORCEMENT DES MOYENS DE DÉFENSE MARITIME	Améliorer la mise en œuvre de la défense maritime	Taux de réalisation des tableaux des effectifs et dotations Générales(TEDG) des forces navales	0	0	Statistiques MINDEF (Informations classifiées)
04	SOUTIEN DES FORCES DE DÉFENSE	Améliorer avec efficacité le soutien logistique et technique des Armées	Taux de réalisation des besoins logistiques et techniques des Forces	0	0	Statistiques MINDEF (Informations classifiées)
05	INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT OPÉRATIONNEL	Accroître la Recherche des renseignements opérationnels en vue d'appuyer la prise de décision opérationnelle pour les activités des Forces de Défense	Taux de réalisation des besoins en renseignement militaires	0	0	Statistiques MINDEF (Informations classifiées)
06	FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES PERSONNELS DES FORCES DE DÉFENSE	Former en nombre et en compétences voulus les personnels des armées	Taux de réalisation des besoins en formation exprimés	100	100	Statistiques MINDEF (Informations classifiées)
07	DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS MILITARO-INDUSTRIELLES	Réaliser des produits, biens et des services commandés auprès des organismes militaires de production (OMP), en participation au soutien logistique des forces	Taux des productions militaires par catégories par rapport aux commandes exprimées	0	0	Statistiques MINDEF (Informations classifiées)
08	COMMANDEMENT ET COORDINATION DES UNITÉS OPÉRATIONNELLES AU NIVEAU DES ARMÉES	Assurer la planification et la conduite des opérations de défense du territoire	Taux de réalisation des activités opérationnelles programmées	100	100	Statistiques MINDEF (Informations classifiées)

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 003

## PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE SAPEURS-POMPIERS	Améliorer les capacités d'interventions des unités opérationnelles des Sapeurs-Pompiers	Délais d'interventions des Unités opérationnelles des Sapeurs-pompiers	17,5	17,5	Rapport d'intervention
02	INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE ET LES DIVERS TRAFICS	Réduire le nombre d'accidents sur les axes routiers et les trafics divers	Nombre de morts dus aux accidents de la route	430	415	Statistiques MINTRANS et Gendarmerie Nationale
			Nombre de saisies effectuées sur les routes	650	700	Statistiques MINTRANS et Gendarmerie Nationale
03	MODERNISATION ET AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DE L'APPAREIL JUDICIAIRE MILITAIRE	Faire fonctionner de manière optimale les juridictions militaires	Durée moyenne de traitement du contentieux par les juridictions militaires	76	60	Rapport sur le fonctionnement de la justice militaire
04	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES DE LA GENDARMERIE NATIONALE	Former en quantité et qualité voulue les personnels concourant à la protection des personnes et des biens	Taux de réalisation des besoins en formation exprimés par la Gendarmerie Nationale	96	97	Rapport sur le fonctionnement du COMECIG
05	MODERNISATION DES CAPACITÉS DES TRANSMISSIONS DES FORMATIONS ET UNITÉS OPÉRATIONNELLES CONCOURANT À LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS	Améliorer la transmission des informations et la réactivité des unités opérationnelles concourant à la protection des personnes et des biens	Pourcentage des unités connectées au réseau de transmission des données	0	0	Rapport annuel sur le fonctionnement des Transmissions (Information classifiée)
06	PLANIFICATION, COORDINATION, LOGISTIQUE DES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE ET DU CORPS NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS	Assurer efficacement le Commandement et le soutien logistique des unités opérationnelles concourant à la protection des personnes et des biens	Taux de réalisation des activités opérationnelles des unités concourant à la protection des personnes et des biens	100	100	Rapport évaluation Gendarmerie nationale
07	RENFORCEMENT DES MOYENS DES UNITES DE LA GENDARMERIE NATIONALE	Assurer efficacement les missions de maintien de l'ordre	Taux de conformité des effectifs des unités opérationnelles chargées du Maintien de l'ordre au Tableau des effectifs et des dotations (TED)	0	0	Rapport de la GN sur le maintien de l'ordre (Information Classifiée)
08	INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE L'INSECURITE, LA CYBERCRIMINALITE, LE TERRORISME ET LE RENFORCEMENT DU RENSEIGNEMENT	Améliorer la lutte contre toutes les formes de criminalité	Taux de criminalité	20,5	20	
			Taux de cybercriminalité	19	16	Rapport annuel sur la criminalité par la Gendarmerie Nationale

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 004

## ASSISTANCE, RECONVERSION ET REINSERTION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (ACVG)

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU SED/ACVG	Améliorer le Pilotage efficace de la mise en œuvre de la politique publique d'assistance et de réinsertion des anciens combattants et victimes de guerre (ACVG)	Taux de réalisation des activités budgétisées	75	80	Statistiques MINDEF
02	ENCADREMENT ET ASSISTANCE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE	Accroître l'encadrement et l'assistance des ACVG	Nombre des ACVG ou leurs ayants causes pris en charge	4 500	8 000	Statistiques MINDEF
			Proportion des ACVG ou leurs ayants cause pris en charge	38	50	Statistiques MINDEF
03	RECONVERSION DES MILITAIRES ET REINSERTION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE	Accroître les reconversions professionnelles des militaires et faciliter la réinsertion des ACVG formation professionnelle	Nombre de militaires et victimes de guerre formés	4 000	8 500	Statistiques MINDEF

## SYNTHESE DE LA STRATEGIE

## PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

04	DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DU DEVOIR SACRE DE MEMOIRE, DU SOUVENIR ET DE L'HISTOIRE MILITAIRE	Augmenter les activités visant à valoriser les faits d'armes ainsi que les souvenirs des militaires	Nombre d'activités mémorielles réalisées	7	10	Statistiques MINDEF
----	---	---	--	---	----	---------------------

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 005

## PARTICIPATION À L'ACTION NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	INTENSIFICATION DES ACTIVITÉS DU GÉNIE MILITAIRE	Accroître la participation du génie militaire à l'effort nationale réalisation des projets infrastructurels pour le développement	Nombre de projets réalisés par le Génie militaire	15	17	Statistiques MINDEF ou Rapports du Génie Militaire
02	PARTICIPATION DE LA SANTE MILITAIRE A L'AMELIORATION DE L'OFFRE DE SANTE PUBLIQUE DU PAYS	Améliorer les capacités des structures et formations de la santé militaire pour appuyer la politique nationale de santé publique	Nombre de patients soignés dans les structures et formations médicales militaires	254 500	255 500	Statistiques ou Rapports d'activités de la santé militaire

## CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 006

## GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DÉFENSE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINISTÈRE DE LA DEFENSE	Améliorer le fonctionnement et la production administrative des services du Ministère	Taux de réalisation des activités budgétisées	93	95	Statistiques MINDEF
02	SATISFACTION DES CHARGES COMMUNES DU MINISTÈRE DE LA DEFENSE	Accroître la réalisation efficace des interventions courantes du MINDEF	Taux de réalisation des interventions courantes	98	99	Statistiques MINDEF
03	COOPÉRATION MILITAIRE INTERNATIONALE DE DEFENSE	Augmenter les partenariats stratégiques en matière de Défense	Nombre d'accords et projets de coopération internationale signés	38	42	Statistiques MINDEF
04	APPUI INSTITUTIONNEL À LA MISE EN ŒUVRE ET AU SUIVI DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE NATIONALE	Accroître l'efficacité du pilotage des activités des Armées et de la Gendarmerie	Taux de réalisation des recommandations et instructions ministérielles	98	100	Statistiques MINDEF
05	PILOTAGE DES PERFORMANCES DES STRUCTURES DU MINDEF	Assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Nombre de missions de contrôle et travaux d'évaluation de la performance	99	100	Statistiques MINDEF
06	ACCOMPAGNEMENT ET ASSISTANCE DES MILITAIRES EN ACTIVITE	Renforcer l'accompagnement, le suivi et la prise en charge des personnels du MINDEF notamment dans les domaines de la santé, sécurité sociale et familiale	Nombre de militaires ayant bénéficié d'une assistance et d'un accompagnement	0	2 000	Statistiques MINDEF



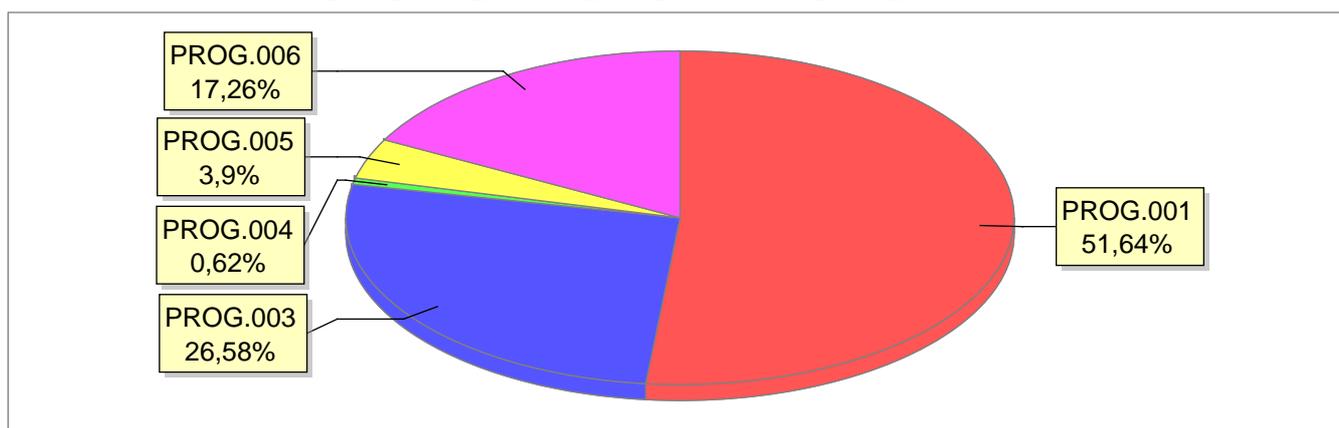
**DEUXIEME PARTIE**  
**CONTENU DES PROGRAMMES**



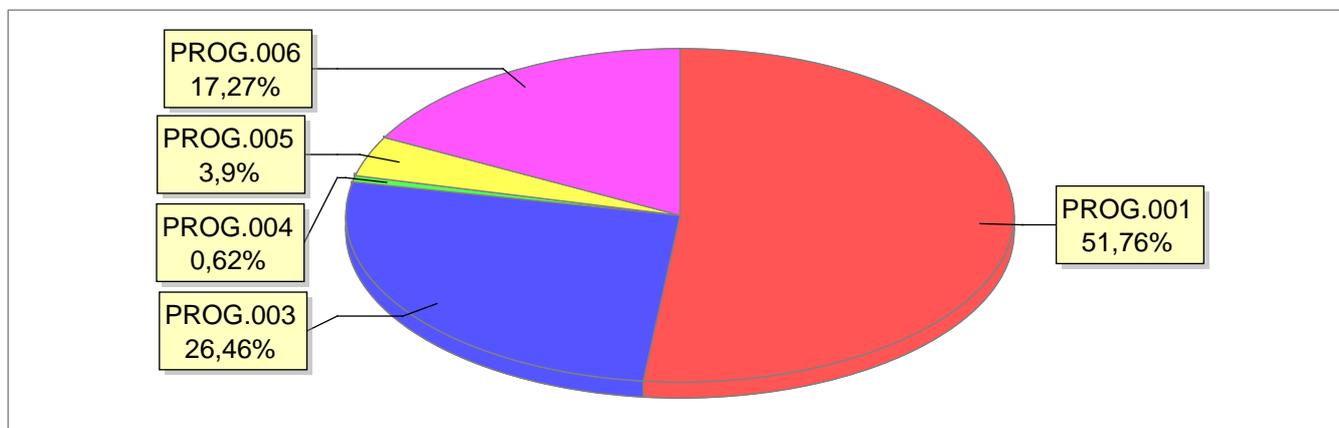
## REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
001	DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL	131 472 364 000	131 472 364 000	2 526 576 000	3 023 576 000	133 998 940 000	134 495 940 000
003	PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT	66 564 716 000	66 564 716 000	2 421 300 000	2 183 851 000	68 986 016 000	68 748 567 000
004	ASSISTANCE, RECONVERSION ET REINSERTION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (ACVG)	1 388 340 000	1 388 340 000	210 000 000	210 000 000	1 598 340 000	1 598 340 000
005	PARTICIPATION À L'ACTION NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT	9 222 574 000	9 222 574 000	909 208 000	909 208 000	10 131 782 000	10 131 782 000
006	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DÉFENSE	44 196 006 000	44 196 006 000	593 365 000	673 365 000	44 789 371 000	44 869 371 000
<b>TOTAL</b>		<b>252 844 000 000</b>	<b>252 844 000 000</b>	<b>6 660 449 000</b>	<b>7 000 000 000</b>	<b>259 504 449 000</b>	<b>259 844 000 000</b>

## AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



## CREDITS DE PAIEMENT





## **6. PROGRAMME 001**

DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE  
NATIONAL

RESPONSABLE DU PROGRAMME



## ■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Placé sous la coordination du Général de Corps d'Armée René Claude MEKA, Chef d'Etat-major des Armées, ce programme a pour objectif le renforcement du dispositif de défense du territoire. Il pourra être évalué à travers les indicateurs «Taux de réalisation des tableaux des effectifs de dotation générales des armées».

Ce programme compte un ensemble d'actions visant à assurer efficacement la défense du territoire camerounais, dans ses composantes essentielles que constituent les espaces terrestre, maritime et aérien.

Notre territoire, de par son riche potentiel en ressources minières, fauniques, ligneuses et halieutiques, fait l'objet de nombreuses convoitises, d'où le devoir de vigilance institutionnelle pour la paix, gage d'un développement rationnel et harmonieux. Face aux attaques répétées aux frontières et à l'intérieur du territoire, les ripostes appropriées de nos Forces de Défense ont permis de préserver la paix sur l'ensemble du territoire national. Aussi, la mise en œuvre du programme suscitée doit-elle concourir à soutenir la croissance économique, et contribuer significativement à la réalisation de la « vision 2035 »: « faire du Cameroun un pays émergent, démocratique, uni et fort dans sa diversité ».

La réalisation de ce programme qui est une attente forte aussi bien des populations que des institutions est entrevue principalement à travers la matérialisation de certaines mesures allant dans le sens de l'intervention réfléchie sur différents leviers en cohérence avec le contexte stratégique et sociétal de l'heure.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF 1 Renforcer les mesures garantissant l'intégrité territoriale

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des Tableaux des Effectifs et de Dotations Générales des armées	%	2020	0	2022	0

**PROGRAMME 001 - DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des Tableaux des Effectifs et de Dotations Générales des armées	
Objectif	Renforcer les mesures garantissant l'intégrité territoriale	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	001 - DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Etat-major des Armées	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Bureau des Ressources humaines -Bureau matériel des armées	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantité et qualité du personnel et du matériel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Rapport entre le nombre d'unités opérationnelles conforme au TED et le nombre total d'unités opérationnelles)x 100	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 0
	Année: 2023	Valeur: 0
	Année: 2024	Valeur: 0
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Procès verbaux d'inspection et de contrôle	
Mode de collecte des données	-Bulletin de renseignement quotidien -Synthèse de renseignement mensuel -Synthèse de renseignement trimestriel	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Etat-major des Armées	
Vérification/ Validation des données	Contrôle physique et sur pièces	
Service responsable de la synthèse des données	-Bureau des Ressources humaines -Bureau matériels des armées	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Bureau des Ressources humaines -Bureau matériels des armées	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RENFORCEMENT DES MOYENS DE DÉFENSE TERRESTRE
- ACTION 02:** RENFORCEMENT DES MOYENS DE DÉFENSE AÉRIENNE
- ACTION 03:** RENFORCEMENT DES MOYENS DE DÉFENSE MARITIME
- ACTION 04:** SOUTIEN DES FORCES DE DÉFENSE
- ACTION 05:** INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT OPÉRATIONNEL
- ACTION 06:** FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES PERSONNELS DES FORCES DE DÉFENSE
- ACTION 07:** DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS MILITARO-INDUSTRIELLES
- ACTION 08:** COMMANDEMENT ET COORDINATION DES UNITÉS OPÉRATIONNELLES AU NIVEAU DES ARMÉES

## ■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

## ■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### RENFORCEMENT DES MOYENS DE DÉFENSE TERRESTRE

La composante terrestre du territoire camerounais est défendue par des unités opérationnelles. Ces unités qui ont des missions spécifiques sont dispersées sur l'ensemble du territoire national. Les unités opérationnelles de l'armée de terre ont pour rôle de participer aux côtés des autres Forces de Défense à la préservation des intérêts vitaux de la Nation. Leur organisation et leur soutien sont assurés par le Chef d'Etat-major de l'Armée de Terre. Au sein des Régions Militaires Interarmées (RMIA), les formations de combat, d'intervention, de soutien et d'appui sont réparties dans les unités suivantes : la Brigade du Quartier Général, la Brigade d'Intervention Rapide, les Brigades d'Infanterie Motorisée, les Bataillons d'Infanterie Motorisée, les Bataillons de Soutien, les Bataillons d'Appui, les Bataillons d'Intervention Rapide, le Régiment de Génie, le Régiment d'Artillerie Sol-Air, le Régiment d'Artillerie Sol-Sol et les Forces de Réserve Spéciale.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la mise en œuvre de la défense terrestre

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des tableaux des effectifs et dotations Générales(TEDG) des forces terrestres	%	2020	0	2022	0

**ACTION 02****RENFORCEMENT DES MOYENS DE DÉFENSE AÉRIENNE**

Dans le même ordre d'idées et pour faire face avec efficacité à la défense des intérêts vitaux de l'Etat et l'intégrité du territoire, les forces de défense disposent de moyens de défense aérienne.

Les unités opérationnelles de combat aérien sont ainsi constituées des unités de combat et de soutien qui sont placées sous la responsabilité du Chef d'Etat-major de l'armée de l'Air. Ces unités sont regroupées au sein des bases aériennes et nécessitent des moyens conséquents eu égard à la nature des matériels et des infrastructures utilisées.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la mise en œuvre de la défense aérienne

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des tableaux des effectifs et de dotations Générales(TEDG) des forces aériennes	%	2020	0	2022	0

**ACTION 03****RENFORCEMENT DES MOYENS DE DÉFENSE MARITIME**

La sécurisation du territoire maritime et la permanence de l'action de l'Etat en mer constituent deux des enjeux majeurs de l'exercice de la souveraineté nationale. En effet, la nature de cet espace géographique appelle à une action de défense spécifique. Ainsi les unités opérationnelles de la marine à travers ses unités d'interventions, ses unités navigantes et ses unités de soutien méritent une attention particulière et un effort de tous les instants. Par ailleurs, la lutte contre la criminalité maritime au niveau international est un enjeu majeur des relations internationales. La situation géographique du Cameroun, avec le très convoité Golfe de Guinée, renforce davantage l'intérêt porté au renforcement des moyens de défense maritime.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la mise en œuvre de la défense maritime

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des tableaux des effectifs et dotations Générales(TEDG) des forces navales	%	2020	0	2022	0

**ACTION 04****SOUTIEN DES FORCES DE DÉFENSE**

Les unités opérationnelles des forces de défense ont besoin, pour un fonctionnement efficient, d'un soutien organisé et disponible en quantité et en qualité dans les différentes natures de besoins déterminés. Il s'agit du soutien des personnels (solde, alimentation, habillement, couchage, campement, ameublement et subsistance), du soutien des matériels (maintien en condition des matériels interarmées et des matériels majeurs), du soutien en carburant et lubrifiants, du soutien des infrastructures, du soutien sanitaire, etc.

**OBJECTIF 1.** Améliorer avec efficacité le soutien logistique et technique des Armées

**PROGRAMME 001 - DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des besoins logistiques et techniques des Forces	%	2020	0	2022	0

**ACTION 05****INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT OPÉRATIONNEL**

La recherche du renseignement opérationnel est une action majeure dans la conduite et l'utilisation des unités opérationnelles des Forces de Défense. La réalisation de cette action appelée à l'action simultanée des différents organismes de recherche de renseignement suivant la nature du renseignement recherché. Il s'agit principalement du renseignement opérationnel concernant l'activité des Forces de défense des pays voisins et des menaces potentielles du Cameroun, et du renseignement concernant la protection du moral des militaires et le secret défense. La protection du moral du militaire concerne la lutte contre les tentatives de déstabilisation, et d'espionnage, etc...

**OBJECTIF 1.** Accroître la Recherche des renseignements opérationnels en vue d'appuyer la prise de décision opérationnelle pour les activités des Forces de Défense

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des besoins en renseignement militaires	%	2020	0	2022	0

**ACTION 06****FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES PERSONNELS DES FORCES DE DÉFENSE**

Pour fonctionner efficacement et atteindre les objectifs spécifiques qui leur sont fixés, les unités opérationnelles ont besoin d'un personnel qualifié et compétent, disposant de connaissances sans cesse actualisées en ce qui concerne les techniques militaires et le maniement des armements modernes. A cet effet, il convient de distinguer les personnels non-officiers (militaires de rang et sous-officiers) des personnels officiers. Il s'agit pour l'essentiel des formations visant la formation initiale et continue des personnels des forces de défense. En ce qui concerne les personnels non-officiers, nous pouvons citer l'Ecole Nationale des Sous-officiers et les Centres d'Instructions. Pour ce qui est de la formation des personnels officiers, cet appui concerne l'enseignement militaire préparatoire (EMIA, Ecole de la logistique), l'enseignement militaire supérieur du premier degré (Ecole d'Etat-major) et l'enseignement militaire supérieur de deuxième degré (Ecole Supérieure internationale de Guerre).

**OBJECTIF 1.** Former en nombre et en compétences voulus les personnels des armées

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des besoins en formation exprimés	%	2020	100	2022	100

**ACTION 07****DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS MILITARO-INDUSTRIELLES**

La contribution des Forces de Défense au patriotisme économique passe par la mise en œuvre des structures détenant des capacités dans le domaine industriel et de la production. La valorisation de celles-ci devrait significativement réduire les importations d'équipements et de matériels.

**OBJECTIF 1.** Réaliser des produits, biens et des services commandés auprès des organismes militaires de production (OMP), en participation au soutien logistique des forces

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux des productions militaires par catégories par rapport aux commandes exprimées	%	2020	0	2022	0

**ACTION 08****COMMANDEMENT ET COORDINATION DES UNITÉS OPÉRATIONNELLES AU NIVEAU DES ARMÉES**

Les unités opérationnelles des trois armées ont besoin, dans l'accomplissement de leurs missions, d'un commandement et d'une coordination méthodiques et organisés. Dans ce cadre, le territoire national est divisé en régions militaires interarmées et en secteurs militaires terrestres. Dans le même ordre, on distingue un Etat-major des Armées et trois Etats-majors d'armée (Armée de Terre, armée de l'Air, Marine). L'organisation et les attributions de chaque structure de commandement sont fixées par des textes règlementaires.

**OBJECTIF 1.** Assurer la planification et la conduite des opérations de défense du territoire

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités opérationnelles programmées	%	2020	100	2022	100

**PROGRAMME 001 - DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des tableaux des effectifs et dotations Générales(TEDG) des forces terrestres	
Objectif	Améliorer la mise en œuvre de la défense terrestre	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	001 - DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL	
Action concernée par l'objectif	01 - RENFORCEMENT DES MOYENS DE DÉFENSE TERRESTRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Etat-major de l'Armée de Terre	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantité et qualité du personnel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le nombre d'unités opérationnelles conforme au TED et le nombre total d'unités disponibles	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 0
	Année: 2023	Valeur: 0
	Année: 2024	Valeur: 0
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Procès verbal de reunion d'inspection et de contrôle	
Mode de collecte des données	-Bulletin de renseignement quotidien -Synthèse de renseignement mensuel -Synthèse de renseignement quotidien	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Statistiques Etat-major Armée de Terre	
Vérification/ Validation des données	Contrôle physique et sur pièces	
Service responsable de la synthèse des données	Bureau ressources humaines -Bureau matériel de l'Armée de Terre	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Bureau des Ressources Humaines	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 001 - DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des tableaux des effectifs et de dotations Générales(TEDG) des forces aériennes	
Objectif	Améliorer la mise en œuvre de la défense aérienne	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	001 - DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL	
Action concernée par l'objectif	02 - RENFORCEMENT DES MOYENS DE DÉFENSE AÉRIENNE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Etat-major de l'Armée de l'Air	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantité et qualité du personnel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Ratio between the number of operational units in line with TOE and the number of operational units)x 100	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 00
	Année: 2023	Valeur: 00
	Année: 2024	Valeur: 00
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Procès verbal de réunions d'inspection et de contrôle	
Mode de collecte des données	-Bulletin de renseignement quotidien -Synthèse de renseignement mensuel -Synthèse de renseignement trimestriel	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Statistiques Etat-major Armée de l'Air	
Vérification/ Validation des données	Contrôle physique et sur pièces	
Service responsable de la synthèse des données	Bureau des Ressources humaines -Bureau matériel l'armée de l'air	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Bureau des Ressources humaines -Bureau matériel l'armée de l'air	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 001 - DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des tableaux des effectifs et dotations Générales(TEDG) des forces navales	
Objectif	Améliorer la mise en œuvre de la défense maritime	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	001 - DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL	
Action concernée par l'objectif	03 - RENFORCEMENT DES MOYENS DE DÉFENSE MARITIME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Statistiques Etat-major de la Marine Nationale	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantité et qualité du personnel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(rapport entre le d'unités opérationnelles au TED et le nombre total d'unités opérationnelles)x 100	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 00
	Année: 2023	Valeur: 00
	Année: 2024	Valeur: 00
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Procès verbal de réunions d'inspection et de contrôle	
Mode de collecte des données	-Bulletin de renseignement quotidien -Synthèse de enseignement mensuel -Synthèse de enseignement trimestriel	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Statistiques Etat-major Marine Nationale	
Vérification/ Validation des données	Contrôle physique et sur pièces	
Service responsable de la synthèse des données	-Bureau des Ressources Humaines -Bureau matériel de la Marine Nationale	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Bureau des Ressources Humaines -Bureau matériel de la Marine Nationale	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 001 - DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des besoins logistiques et techniques des Forces	
Objectif	Améliorer avec efficacité le soutien logistique et technique des Armées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	001 - DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL	
Action concernée par l'objectif	04 - SOUTIEN DES FORCES DE DÉFENSE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Logistique opérationnelle/EMA	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIRCIA, DIRMATIA, DIRGEN, DSO, DTEI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données logistiques	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(rapport entre le nombre de sollicitations logistiques satisfaites et le nombre total des sollicitations logistiques)x 100	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 00
	Année: 2023	Valeur: 00
	Année: 2024	Valeur: 00
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Unités opérationnelles des armées	
Mode de collecte des données	-Bulletin de synthèse quotidien -Synthèse de renseignement mensuel -Synthèse de renseignement trimestriel	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Statistiques Etat-major des Armées	
Vérification/ Validation des données	Contrôle physique et sur pièces	
Service responsable de la synthèse des données	-Bureau des Ressources Humaines des unités opérationnelles -Bureau matériel des unités opérationnelles	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Compagnies de commandement et de soutien -Bataillons de commandement et de soutien	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 001 - DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des besoins en renseignement militaires	
Objectif	Accroître la Recherche des renseignements opérationnels en vue d'appuyer la prise de décision opérationnelle pour les activités des Forces de Défense	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	001 - DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL	
Action concernée par l'objectif	05 - INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT OPÉRATIONNEL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Centre de Renseignement Militaire	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIVSEMIL, GN, autres services de renseignement	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations relatives à la réalisation du Plan Particulier de Renseignement	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(rapport entre le nombre de besoins en renseignement réellement satisfaits et le nombre total de besoins en renseignement exprimés)x 100	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 00
	Année: 2023	Valeur: 00
	Année: 2024	Valeur: 00
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Capteurs techniques et humains sur le terrain	
Mode de collecte des données	-Bulletin de renseignement quotidien -Bulletin de renseignement spécial	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Antennes et Bureaux de sécurité militaire et correspondants CRM	
Vérification/ Validation des données	Transformation de l'information en renseignement par l'exploitation	
Service responsable de la synthèse des données	Centre de Renseignement Militaire	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 001 - DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

<b>1) Identification de l'indicateur</b>		
Indicateur	Taux de réalisation des besoins en formation exprimés	
Objectif	Former en nombre et en compétences voulus les personnels des armées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	001 - DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL	
Action concernée par l'objectif	06 - FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES PERSONNELS DES FORCES DE DÉFENSE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	COMECIIA	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Ecoles partenaires	
<b>2) Description de l'indicateur</b>		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de stages et recrutements programmés	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{rapport entre la quantité de besoins en formation satisfaites et la quantité totale en formation exprimés}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
<b>3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)</b>		
Source de données	Etat-majors, écoles et centres d'instruction	
Mode de collecte des données	procès verbaux des résultats	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Ecoles et centres d'instruction	
Vérification/ Validation des données	-Situation de prises d'armes journalière	
Service responsable de la synthèse des données	Direction des Ressources humaines	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction des Ressources humaines	
Coût de collecte et d'analyse	/	
<b>4) Modalités d'interprétation de l'indicateur</b>		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
<b>5) Commentaires</b>		
RAS		

**PROGRAMME 001 - DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux des productions militaires par catégories par rapport aux commandes exprimées	
Objectif	Réaliser des produits, biens et des services commandés auprès des organismes militaires de production (OMP), en participation au soutien logistique des forces	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	001 - DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL	
Action concernée par l'objectif	07 - DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS MILITARO-INDUSTRIELLES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Logistique opérationnelle/EMA	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Structures partenaires	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données logistiques	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(rapport entre la quantité des productions et la quantité totale des commandes exprimées)x100	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 00
	Année: 2023	Valeur: 00
	Année: 2024	Valeur: 00
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Unités militaro-industrielles des armées	
Mode de collecte des données	/	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Statistiques Etat-major des Armées	
Vérification/ Validation des données	Contrôle sur pièces des quantités	
Service responsable de la synthèse des données	Bureau matériel	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DIRCIA, DIRMATIA	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 001 - DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités opérationnelles programmées	
Objectif	Assurer la planification et la conduite des opérations de défense du territoire	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	001 - DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DU TERRITOIRE NATIONAL	
Action concernée par l'objectif	08 - COMMANDEMENT ET COORDINATION DES UNITÉS OPÉRATIONNELLES AU NIVEAU DES ARMÉES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	EMA	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	EMAT, EMAA, EMM	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'activités prévues et programmées	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre d'activités effectuées} / \text{nombre d'activités programmées}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 97,3
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Reunions de coordination et descentes sur le terrain	
Mode de collecte des données	Procès verbaux de réunions et de missions	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Etat-majors Terre-Air-Mer-CNSP	
Vérification/ Validation des données	Etat-majors Terre-Air-Mer-CNSP	
Service responsable de la synthèse des données	EMA	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	EMA	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
RAS		

#### ■ 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DES MOYENS DE DÉFENSE TERRESTRE	2 748 433 000	2 748 433 000	1 450 841 000	1 285 841 000	4 199 274 000	4 034 274 000
02	RENFORCEMENT DES MOYENS DE DÉFENSE AÉRIENNE	661 280 000	661 280 000	537 261 000	425 261 000	1 198 541 000	1 086 541 000
03	RENFORCEMENT DES MOYENS DE DÉFENSE MARITIME	497 640 000	497 640 000	174 604 000	174 604 000	672 244 000	672 244 000
04	SOUTIEN DES FORCES DE DÉFENSE	120 150 546 000	120 150 546 000	0	0	120 150 546 000	120 150 546 000
05	INTENSIFICATION DE LA RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT OPÉRATIONNEL	212 510 000	212 510 000	151 682 000	151 682 000	364 192 000	364 192 000
06	FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES PERSONNELS DES FORCES DE DÉFENSE	1 000 971 000	1 000 971 000	67 973 000	441 973 000	1 068 944 000	1 442 944 000
07	DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS MILITARO-INDUSTRIELLES	732 050 000	732 050 000	0	0	732 050 000	732 050 000
08	COMMANDEMENT ET COORDINATION DES UNITÉS OPÉRATIONNELLES AU NIVEAU DES ARMÉES	5 468 934 000	5 468 934 000	144 215 000	544 215 000	5 613 149 000	6 013 149 000
<b>TOTAL</b>		<b>131 472 364 000</b>	<b>131 472 364 000</b>	<b>2 526 576 000</b>	<b>3 023 576 000</b>	<b>133 998 940 000</b>	<b>134 495 940 000</b>



## **7. PROGRAMME 003**

**PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES  
PERSONNES, DES BIENS ET DE  
L'ENVIRONNEMENT**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**



## ■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme est placé sous la coordination du Général de Brigade ELOKOBI Daniel NDJOCK, Directeur Central de la Coordination de la Gendarmerie Nationale. Il vise à « **garantir les conditions de sécurité et de paix favorables au développement** ». Son évaluation se fait au travers de l'indicateur «Taux de criminalité évalué par la Gendarmerie Nationale».

Il est constitué d'un ensemble d'actions visant à renforcer la sécurité des personnes et des biens par les structures opérationnelles des Forces de Défense, et principalement celles de la Gendarmerie Nationale et du Corps National des Sapeurs-Pompiers.

C'est en effet un truisme de rappeler qu'un environnement sécuritaire rassurant et paisible est de nature à stimuler l'économie par l'amélioration du climat des affaires et le renforcement de l'Etat de droit. Au rebours, un climat d'insécurité ne peut qu'avoir une incidence négative sur la marche du pays vers le développement.

La protection des personnes et des biens demeure donc un enjeu fondamental et prioritaire de l'activité des Forces de Défense. La réalisation de cette mission fondamentale est entrevue à travers les missions principales de lutte contre les catastrophes et incendies, de maintien de l'ordre et enfin de prévention et de répression des infractions aux lois et règlements de la République. Dans le même ordre d'idées, les actions de protection des personnes et des biens ont une incidence certaine sur la création des richesses au plan national, la promotion de l'entrepreneuriat et des investissements privés. Les résultats recherchés dans le cadre de ce programme sont : la réduction des pertes occasionnées par les incendies et les catastrophes naturelles, les troubles à l'ordre public, les accidents de circulation et les différentes formes de criminalités.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF 1 Garantir les conditions de sécurité et de paix favorables au développement

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de criminalité évalué par la Gendarmerie Nationale	oo/	2020	20,5	2022	19,5

**PROGRAMME 003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de criminalité évalué par la Gendarmerie Nationale	
Objectif	Garantir les conditions de sécurité et de paix favorables au développement	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Gendarmerie Nationale	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Corps National des Sapeurs-pompiers Direction de la Justice Militaire	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations recensées par les forces de la gendarmerie nationale, les unités du corps national des sapeurs pompiers et les juridictions militaires	
Unité de mesure	pour 1000 habitants(°°)	
Mode de calcul	Nombre d'infractions pour mille habitants et somme arithmétique d'infraction constatées	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 23,5
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 20.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 20
	Année: 2023	Valeur: 19,5
	Année: 2024	Valeur: 19,5
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Statistique GN, CNSP et DJM	
Mode de collecte des données	Remontée des informations sur la criminalité de tous les postes et brigades de gendarmerie	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Unités déconcentrées	
Vérification/ Validation des données	Comparaison des données transmises avec celles contenues dans les rapports officiels	
Service responsable de la synthèse des données	Service Central des recherches judiciaires, juridictions militaires	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Bureau des fichiers du Service Central des Recherches Judiciaires	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE SAPEURS- POMPIERS
- ACTION 02:** INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE ET LES DIVERS TRAFICS
- ACTION 03:** MODERNISATION ET AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DE L'APPAREIL JUDICIAIRE MILITAIRE
- ACTION 04:** RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES DE LA GENDARMERIE NATIONALE
- ACTION 05:** MODERNISATION DES CAPACITÉS DES TRANSMISSIONS DES FORMATIONS ET UNITÉS OPÉRATIONNELLES CONCOURANT À LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS
- ACTION 06:** PLANIFICATION, COORDINATION, LOGISTIQUE DES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE ET DU CORPS NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS
- ACTION 07:** RENFORCEMENT DES MOYENS DES UNITES DE LA GENDARMERIE NATIONALE
- ACTION 08:** INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE L'INSECURITE, LA CYBERCRIMINALITE, LE TERRORISME ET LE RENFORCEMENT DU RENSEIGNEMENT

## ■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

## ■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE SAPEURS-POMPIERS

Plus de 55% de la population urbaine du Cameroun est couverte par l'action des Sapeurs-Pompiers notamment dans les villes de Yaoundé, Douala, Garoua, Maroua, Nkongsamba, Bamenda, Bafoussam, Kousseri, Bertoua et Sangmélina.

Pour atteindre à terme l'objectif des Sapeurs Pompiers qui est de « Réduire les délais d'intervention dans les opérations de secours », les préalables suivants doivent être réunis :

- la construction des Centres de Secours (prioritairement dans les villes de plus de 100 000 habitants);
- l'équipement des Centres de Secours (essentiellement en matériels spécifiques);
- l'acquisition des engins incendie et de secours aux victimes.

Le souci primordial est de parvenir à réduire encore plus les délais d'intervention et à accroître le taux de couverture de la population, spécifiquement dans toutes les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Cette action regroupe toutes les unités et formations opérationnelles

concourant à la sécurité civile.

**OBJECTIF 1.** Améliorer les capacités d'interventions des unités opérationnelles des Sapeurs- Pompiers

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Délais d'interventions des Unités opérationnelles des Sapeurs-pompiers	mn	2020	17,5	2022	17,5

### ACTION 02

#### INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE ET LES DIVERS TRAFICS

S'agissant de la sécurité routière, une lutte sans merci est engagée, avec des résultats qui incitent à l'optimisme. L'activation de nouvelles structures pourrait apporter de l'embellie à cet engagement. Mais, il faut signaler pour le déplorer, qu'en dépit des mesures prises à divers niveaux, les accidents de la circulation demeurent une menace sérieuse et continuent à endeuiller de nombreuses familles. L'ampleur varie selon qu'on se trouve de jour ou de nuit, en milieu rural ou urbain et est fonction des axes empruntés. De nos jours, du fait de ces accidents 3 à 4 personnes meurent en moyenne par jour.

De manière générale, les quelques résultats positifs obtenus le sont grâce à une synergie d'actions comprenant :

- l'information et la sensibilisation des populations et des usagers, notamment à travers les campagnes de prévention et de sécurité routière pendant les périodes « les plus meurtrières » de l'année (novembre- décembre- janvier, période des grandes vacances scolaires);
- l'activation des radars de contrôle de vitesse et d'alcootests, ainsi que les prestations de contrôle technique des véhicules que le Gouvernement met en place de manière progressive, à travers le Ministère des Transports et la Gendarmerie Nationale.

**OBJECTIF 1.** Réduire le nombre d'accidents sur les axes routiers et les trafics divers

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de morts dus aux accidents de la route	nb	2020	430	2022	415
2	Nombre de saisies effectuées sur les routes	nb	2020	650	2022	700

### ACTION 03

#### MODERNISATION ET AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DE L'APPAREIL JUDICIAIRE MILITAIRE

La justice militaire joue un rôle prépondérant dans la consolidation de l'Etat de droit et, partant, participe de l'amélioration du climat des affaires. C'est elle en effet qui est chargée de dire le droit dans le cadre de nombreuses affaires criminelles. Les magistrats militaires et les personnels judiciaires militaires, au-delà des aptitudes inhérentes à leur statut de militaire, doivent être concernés par l'effectivité de leur indépendance. La mise à leur disposition des moyens propices à l'exercice de leurs missions devrait leur permettre de satisfaire aux exigences déontologiques et aux obligations de leur profession.

**OBJECTIF 1.** Faire fonctionner de manière optimale les juridictions militaires

**PROGRAMME 003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE...**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Durée moyenne de traitement du contentieux par les juridictions militaires	j	2020	76	2022	60

#### **ACTION 04**

### **RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES DE LA GENDARMERIE NATIONALE**

La formation des hommes constitue l'un des piliers de ce programme, car des hommes mal outillés ou ayant une instruction inadaptée ne sauraient contribuer de manière efficace à la protection des citoyens et de leurs biens. Il s'agit donc de les doter du bagage technique, juridique et opérationnel nécessaire à l'accomplissement de leurs missions. Ici toutes les écoles et centres d'instructions concourant à la formation des personnels de ce programme sont recensés.

**OBJECTIF 1.** Former en quantité et qualité voulue les personnels concourant à la protection des personnes et des biens

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Taux de réalisation des besoins en formation exprimés par la Gendarmerie Nationale	%	2020	96	2022	97

#### **ACTION 05**

### **MODERNISATION DES CAPACITÉS DES TRANSMISSIONS DES FORMATIONS ET UNITÉS OPÉRATIONNELLES CONCOURANT À LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS**

La réactivité des unités de la Gendarmerie Nationale ou des Sapeurs Pompiers est très souvent tributaire de la rapidité avec laquelle l'information leur est transmise. D'où la nécessité de mettre sur pied des structures de transmission adaptées et suffisamment équipées à l'exemple des Centres de Transmission des Données (CTD) de la Gendarmerie en vue de la transmission instantanée de l'information et du renseignement. Cette action regroupe tous les centres opérationnels et centres de transmission des données des forces concourant à la protection des personnes et des biens.

**OBJECTIF 1.** Améliorer la transmission des informations et la réactivité des unités opérationnelles concourant à la protection des personnes et des biens

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1   Pourcentage des unités connectées au réseau de transmission des données	-	2020	0	2022	0

**ACTION 06****PLANIFICATION, COORDINATION, LOGISTIQUE DES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE ET DU CORPS NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS**

Cette action regroupe toutes les formations concourant au Commandement, à l'Administration, à la Coordination et au Soutien des formations et unités opérationnelles de ce programme. Pour fonctionner efficacement, les unités de gendarmerie et des sapeurs-pompiers ont besoin du soutien de l'homme (tenues, campement, couchage, ameublement), de l'entretien et du maintien en condition des matériels, de l'entretien des infrastructures, etc.

**OBJECTIF 1.** Assurer efficacement le Commandement et le soutien logistique des unités opérationnelles concourant à la protection des personnes et des biens

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités opérationnelles des unités concourant à la protection des personnes et des biens	%	2020	100	2022	100

**ACTION 07****RENFORCEMENT DES MOYENS DES UNITES DE LA GENDARMERIE NATIONALE**

Structures militaires chargées de l'exécution des missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public, les formations et les unités de la Gendarmerie sont appelées à intervenir en permanence et en tout lieu. Elles renforcent les formations et unités territoriales spécialisées dans l'exécution des missions de sécurité générale, de maintien de l'ordre, de police administrative, judiciaire et militaire. L'exercice de ces missions régaliennes est aujourd'hui fragilisé par le manque criard des moyens d'intervention et l'insuffisance des ressources humaines.

A cet égard, une action forte en vue d'un meilleur équipement de ces unités devrait être engagée, de même qu'un renforcement de leurs moyens de fonctionnement.

**OBJECTIF 1.** Assurer efficacement les missions de maintien de l'ordre

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de conformité des effectifs des unités opérationnelles chargées du Maintien de l'ordre au Tableau des effectifs et des dotations (TED)	-	2020	0	2022	0

**ACTION 08****INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE L'INSECURITE, LA CYBERCRIMINALITE, LE TERRORISME ET LE RENFORCEMENT DU RENSEIGNEMENT**

La grande criminalité urbaine et rurale, le phénomène des coupeurs de route et les actes de piraterie maritime restent des soucis majeurs. Des réponses appropriées et des moyens de lutte conséquents doivent être mis en œuvre pour y faire face.

L'on note toujours une persistance du sentiment général d'insécurité. Dans les zones urbaines par exemple, le vol des véhicules reste sur une pente ascendante tandis que les braquages, vols avec port d'armes, agressions dans les taxis, se multiplient.

Les atteintes aux mœurs, les atteintes à l'économie et les activités des coupeurs de routes connaissent par contre une baisse sensible.

Sur ce tableau noir qui continue à donner de l'insomnie aux forces de l'ordre et surtout aux populations, la véritable éclaircie vient de la lutte contre le phénomène des coupeurs de routes. Grâce à l'action conjuguée de la Gendarmerie nationale (unités territoriales et mobiles, Groupement polyvalent d'intervention de la gendarmerie nationale (GPIGN)) et des populations saines, ce fléau est largement en baisse et tend à se raréfier.

De manière générale, les quelques résultats positifs obtenus, le sont grâce à une synergie d'actions comprenant :

- les différentes opérations montées sur le terrain et visant un meilleur quadrillage du territoire et une meilleure préservation de la paix et de la sécurité;
- la levée des barrages routiers en vue de garantir la fluidité de la circulation des personnes et des biens ;
- l'activation de nouveaux Centres Opérationnels de la Gendarmerie Nationale (COG) chargés du suivi, de la coordination et du contrôle des activités de lutte contre le grand banditisme ;
- la création des Centres de Transmission des Données (CTD) dans tous les chefs lieux de départements.

Des résultats encore plus probants, à même de réduire à sa plus simple expression la criminalité urbaine et rurale, véritables menaces à la paix sociale et à la relance économique, se doivent d'être recherchés. Notamment grâce à la franche et nette collaboration des populations, la mise à la disposition des personnels engagés sur le terrain des moyens supplémentaires en terme de :

- crédits de fonctionnement conséquents à toutes les structures ;
- activation de tous les pelotons routiers motorisés et postes de Gendarmerie ;
- augmentation des effectifs soumis à une formation professionnelle et morale sans cesse actualisée ;
- moyens logistiques comprenant davantage de véhicules, d'armements, des moyens de transmission encore plus performants ;
- construction et équipement des unités nouvellement créées;
- relance de la recherche du renseignement à même de contrecarrer l'ingéniosité et les changements des modes opératoires des malfrats et des criminels de tout poil.

Par ailleurs, la Gendarmerie Nationale devra fortement participer à l'intelligence économique en mettant en œuvre des actions de veille stratégique et de protection de l'espace économique national.

### **OBJECTIF 1.** Améliorer la lutte contre toutes les formes de criminalité

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de criminalité	°°/	2020	20,5	2022	20
2	Taux de cybercriminalité	%	2020	19	2022	16

**PROGRAMME 003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Délais d'interventions des Unités opérationnelles des Sapeurs-pompiers	
Objectif	Améliorer les capacités d'interventions des unités opérationnelles des Sapeurs- Pompiers	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT	
Action concernée par l'objectif	01 - RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE SAPEURS-POMPIERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CNSP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantité et qualité des interventions	
Unité de mesure	Minute(mn)	
Mode de calcul	Somme arithmétique des interventions effectuées par les unités des sapeurs pompiers	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 18
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 17.5
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 17,5
	Année: 2023	Valeur: 17
	Année: 2024	Valeur: 17
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Statistiques CNSP	
Mode de collecte des données	Collecte des données par le CNSP	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Bureau des statistiques	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Service des opérations	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division emploi	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de morts dus aux accidents de la route	
Objectif	Réduire le nombre d'accidents sur les axes routiers et les trafics divers	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT	
Action concernée par l'objectif	02 - INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE ET LES DIVERS TRAFICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SES/GN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Toutes autres unités opérationnelles de la GN	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations liées aux cas de décès survenus lors des accidents	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme arithmétique des décès ayant pour cause les accidents de circulation routière	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 473
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 415.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 415
	Année: 2023	Valeur: 400
	Année: 2024	Valeur: 385
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Statistiques GN	
Mode de collecte des données	Procès verbaux des accidents	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Groupements de circulation routière et pelotons routiers motorisés	
Vérification/ Validation des données	Consolidations des informations des procès verbaux des pelotons avec ceux des groupements de circulation	
Service responsable de la synthèse des données	Service emploi et structures	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Bureau circulation routière du SES	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de saisies effectuées sur les routes	
Objectif	Réduire le nombre d'accidents sur les axes routiers et les trafics divers	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT	
Action concernée par l'objectif	02 - INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE ET LES DIVERS TRAFICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SES/GN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Toutes autres unités opérationnelles de la GN	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations liées aux cas de décès survenus lors des accidents	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme arithmétique des décès ayant pour cause les accidents de circulation routière	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 600
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 700.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 700
	Année: 2023	Valeur: 800
	Année: 2024	Valeur: 850
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Statistiques GN	
Mode de collecte des données	Procès verbaux des accidents	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Groupements de circulation routière et pelotons routiers motorisés	
Vérification/ Validation des données	Consolidations des informations des procès verbaux des pelotons avec ceux des groupements de circulation	
Service responsable de la synthèse des données	Service emploi et structures	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Bureau circulation routière du SES	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Durée moyenne de traitement du contentieux par les juridictions militaires	
Objectif	Faire fonctionner de manière optimale les juridictions militaires	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT	
Action concernée par l'objectif	03 - MODERNISATION ET AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DE L'APPAREIL JUDICIAIRE MILITAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Justice Militaire	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Juridictions Civiles	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations relatives aux différentes affaires ou contentieux relevant de la justice militaire	
Unité de mesure	jour	
Mode de calcul	Ratio entre le nombre total d'affaires ou du contentieux effectivement jugés sur nombre total d'affaires x 100	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 95
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 60
	Année: 2023	Valeur: 45
	Année: 2024	Valeur: 40
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Statistiques DJM	
Mode de collecte des données	Remontée des rapports de fonctionnement des différents tribunaux militaires	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DJM	
Vérification/ Validation des données	Consolidation des informations avec ceux des missions d'inspection et de contrôle	
Service responsable de la synthèse des données	Le service des affaires judiciaires et pénitentiaires de la DJM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Bureau des études du service des études, de la documentation judiciaire et de la bibliothèque	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des besoins en formation exprimés par la Gendarmerie Nationale	
Objectif	Former en quantité et qualité voulue les personnels concourant à la protection des personnes et des biens	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT	
Action concernée par l'objectif	04 - RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES DE LA GENDARMERIE NATIONALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Commandement des écoles et centres d'instruction de la gendarmerie nationale et centre national d'instruction des sapeurs pompiers	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres ecoles partenaires	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations relatives aux stagiaires et aux calendriers de stages concourant à la protection des biens,des personnes	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Cet indicateur se calcule en multipliant par 100 le ratio entre le nombre d'activités de formation réalisé sur le nombre d'activités programmées	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 93
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 97.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 97
	Année: 2023	Valeur: 98
	Année: 2024	Valeur: 98
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Commandement des écoles et centres d'instruction de la gendarmerie nationale et service de la formation et du perfectionnement	
Mode de collecte des données	Calendrier de stage et rapports de fin de stage des responsables	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Centres d'instruction et écoles des personnels concourant à la protection des personnes et des biens	
Vérification/ Validation des données	Rapports des missions d'inspection et de contrôle	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de l'emploi et des structures de la gendarmerie	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Services de l'instruction	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des unités connectées au réseau de transmission des données	
Objectif	Améliorer la transmission des informations et la réactivité des unités opérationnelles concourant à la protection des personnes et des biens	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT	
Action concernée par l'objectif	05 - MODERNISATION DES CAPACITÉS DES TRANSMISSIONS DES FORMATIONS ET UNITÉS OPÉRATIONNELLES CONCOURANT À LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Service Transmission	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Centres de transmission des données et centres opérationnelles de la GN	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations relatives au réseau de transmission de données	
Unité de mesure	N/A	
Mode de calcul	Ratio du nombre d'unité opérationnelles connectées au réseau central sur le nombre total d'unités existantes x 100	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 00
	Année: 2023	Valeur: 00
	Année: 2024	Valeur: 00
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Statistiques gendarmerie	
Mode de collecte des données	Rapports des responsables des unités opérationnelles	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service des transmissions de la gendarmerie	
Vérification/ Validation des données	Par consolidation avec les informations transmises par les rapports des missions et inspections de contrôle	
Service responsable de la synthèse des données	Service des transmissions de la gendarmerie	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service des transmissions de la gendarmerie	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités opérationnelles des unités concourants à la protection des personnes et des biens	
Objectif	Assurer efficacement le Commandement et le soutien logistique des unités opérationnelles concourant à la protection des personnes et des biens	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT	
Action concernée par l'objectif	06 - PLANIFICATION, COORDINATION, LOGISTIQUE DES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE ET DU CORPS NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Centrale de l'Administration et de la Logistique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction Centrale de la Coordination	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Informations relatives aux directives sur l'emploi et au soutien logistique des forces	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Taux de réalisation des activités opérationnelles des unités concourant à la protection des personnes et des biens	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 97
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Statistiques gendarmerie	
Mode de collecte des données	Rapports des missions de contrôle et d'inspection et document de planification logistique	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction Centrale de l'Administration et de la Logistique	
Vérification/ Validation des données	Consolidation des informations avec ceux des responsables des unités déconcentrées	
Service responsable de la synthèse des données	Direction technique et logistique	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service logistique	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de conformité des effectifs des unités opérationnelles chargées du Maintien de l'ordre au Tableau des effectifs et des dotations (TED)	
Objectif	Assurer efficacement les missions de maintien de l'ordre	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT	
Action concernée par l'objectif	07 - RENFORCEMENT DES MOYENS DES UNITES DE LA GENDARMERIE NATIONALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Centrale de la Coordination	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction Centrale de l'Administration et de la Logistique	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Information ou données relatives aux effectifs et aux matériels de maintien de l'ordre	
Unité de mesure	N/A	
Mode de calcul	Ratio du nombre de personnels disponibles sur le nombre de personnels nécessaire ou prescrits (TED) x 100	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 00
	Année: 2023	Valeur: 00
	Année: 2024	Valeur: 00
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Statistiques gendarmerie	
Mode de collecte des données	Direction Centrale de la Coordination	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'emploi et des structures	
Vérification/ Validation des données	Consolidations des informations avec ceux des responsables des unités déconcentrées	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de l'emploi et des structures	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de l'emploi et des structures	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux de criminalité
Objectif	Améliorer la lutte contre toutes les formes de criminalité
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT
Action concernée par l'objectif	08 - INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE L'INSECURITE, LA CYBERCRIMINALITE, LE TERRORISME ET LE RENFORCEMENT DU RENSEIGNEMENT
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Service Central des Recherches Judiciaires
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services et structures opérationnelles de la GN
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Informations recensées par les forces de la gendarmerie nationale et types d'infractions constatées
Unité de mesure	pour 1000 habitants(°°)
Mode de calcul	Nombre d'infractions pour mille habitants et somme arithmétique d'infraction constatées
Périodicité de la mesure	Annuel
Dernier résultat connu	Année: 2019      Valeur: 23,5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022      Valeur: 20.0
Prévisions annuelles	Année: 2022      Valeur: 20
	Année: 2023      Valeur: 19,5
	Année: 2024      Valeur: 19,5
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)	
Source de données	Statistiques gendarmerie nationale
Mode de collecte des données	Remontée des informations sur la criminalité de tous les postes et brigades de gendarmerie
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Unités de gendarmerie déconcentrées
Vérification/ Validation des données	Comparaison des données transmises avec celles contenues dans les rapports officiels
Service responsable de la synthèse des données	Service Central des Recherches Judiciaires
Service interne ou structure externe responsable des analyses	ureau des fichiers centraux du Service Central des Recherches Judiciaires
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	

**PROGRAMME 003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux de cybercriminalité
Objectif	Améliorer la lutte contre toutes les formes de criminalité
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT
Action concernée par l'objectif	08 - INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE L'INSECURITE, LA CYBERCRIMINALITE, LE TERRORISME ET LE RENFORCEMENT DU RENSEIGNEMENT
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Service Central des Recherches Judiciaires
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services et structures opérationnelles de la GN
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Informations recensées par les forces de la gendarmerie nationale et types d'infractions constatées
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Nombre d'infractions pour mille habitants et somme arithmétique d'infraction constatées
Périodicité de la mesure	Annuel
Dernier résultat connu	Année: 2019      Valeur: 22
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022      Valeur: 16.0
Prévisions annuelles	Année: 2022      Valeur: 16
	Année: 2023      Valeur: 12
	Année: 2024      Valeur: 10
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Statistiques gendarmerie nationale
Mode de collecte des données	Remontée des informations sur la criminalité de tous les postes et brigades de gendarmerie
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Unités de gendarmerie déconcentrées
Vérification/ Validation des données	Comparaison des données transmises avec celles contenues dans les rapports officiels
Service responsable de la synthèse des données	Service Central des Recherches Judiciaires
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Bureau des fichiers centraux du Service Central des Recherches Judiciaires
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	

**PROGRAMME 003 - PARTICIPATION A LA SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES BIENS ET DE...**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

**7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS**

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE SAPEURS-POMPIERS	204 360 000	204 360 000	525 000 000	444 851 000	729 360 000	649 211 000
02	INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE L'INSECURITE ROUTIERE ET LES DIVERS TRAFICS	48 875 000	48 875 000	0	0	48 875 000	48 875 000
03	MODERNISATION ET AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DE L'APPAREIL JUDICIAIRE MILITAIRE	193 440 000	193 440 000	325 300 000	100 000 000	518 740 000	293 440 000
04	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES DE LA GENDARMERIE NATIONALE	118 900 000	118 900 000	286 000 000	90 000 000	404 900 000	208 900 000
05	MODERNISATION DES CAPACITÉS DES TRANSMISSIONS DES FORMATIONS ET UNITÉS OPÉRATIONNELLES CONCOURANT À LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS	134 640 000	134 640 000	0	0	134 640 000	134 640 000
06	PLANIFICATION, COORDINATION, LOGISTIQUE DES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE ET DU CORPS NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS	64 275 026 000	64 275 026 000	0	200 000 000	64 275 026 000	64 475 026 000
07	RENFORCEMENT DES MOYENS DES UNITES DE LA GENDARMERIE NATIONALE	381 370 000	381 370 000	0	0	381 370 000	381 370 000
08	INTENSIFICATION DE LA LUTTE CONTRE L'INSECURITE, LA CYBERCRIMINALITE, LE TERRORISME ET LE RENFORCEMENT DU RENSEIGNEMENT	1 208 105 000	1 208 105 000	1 285 000 000	1 349 000 000	2 493 105 000	2 557 105 000
<b>TOTAL</b>		<b>66 564 716 000</b>	<b>66 564 716 000</b>	<b>2 421 300 000</b>	<b>2 183 851 000</b>	<b>68 986 016 000</b>	<b>68 748 567 000</b>

## **8. PROGRAMME 004**

ASSISTANCE, RECONVERSION ET REINSERTION  
DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE  
GUERRE (ACVG)

RESPONSABLE DU PROGRAMME



## ■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Placé sous la responsabilité du Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des anciens combattants et victimes de guerre, Monsieur KOUMPA ISSA, ce programme a pour objectif « Assurer le suivi, l'assistance, la reconversion et la réinsertion des Anciens Combattants et Victimes de Guerre » et peut être évalué, à travers l'indicateur « Nombre des ACVG réinsérés et Nombre des ACVG pris en charge ou assistés ».

En effet, dans l'optique de permettre aux militaires d'accéder à un nouvel emploi, de mener une activité personnelle et de réduire la précarité des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, le Ministère de la Défense se propose de conduire un certain nombre d'actions en liaison avec d'autres administrations et structures partenaires.

De même, ce programme devra valoriser et perpétuer la mémoire de nos soldats et civils qui ont donné leurs vies pour la patrie.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer le suivi, la reconversion et la réinsertion des Anciens Combattants et Victimes de guerre

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre des ACVG ou leurs ayants causes pris en charge ou assistés	%	2020	4 500	2022	24 000
2	Nombre des ACVG réinsérés	nb	2020	1 500	2022	4 200

**PROGRAMME 004 - ASSISTANCE, RECONVERSION ET REINSERTION DES ANCIENS...**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre des ACVG ou leurs ayants causes pris en charge ou assistés	
Objectif	Améliorer le suivi, la reconversion et la réinsertion des Anciens Combattants et Victimes de guerre	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	004 - ASSISTANCE, RECONVERSION ET REINSERTION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (ACVG)	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SED/CACVG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services bénéficiaires	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'activités budgétisées menées à terme	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le nombre d'activités budgétisées effectivement réalisées et le nombre total budgétisées	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 3500
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 8000.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 8000
	Année: 2023	Valeur: 16000
	Année: 2024	Valeur: 24000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	SED/CACVG	
Mode de collecte des données	Rapports de services, d'inspection et de contrôle	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	SED/CACVG	
Vérification/ Validation des données	/	
Service responsable de la synthèse des données	SED/CACVG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	SED/CACVG	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 004 - ASSISTANCE, RECONVERSION ET REINSERTION DES ANCIENS...**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre des ACVG réinsérés	
Objectif	Améliorer le suivi, la reconversion et la réinsertion des Anciens Combattants et Victimes de guerre	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	004 - ASSISTANCE, RECONVERSION ET REINSERTION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (ACVG)	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SED/CACVG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services bénéficiaires	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'activités budgétisées et menées à terme	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Rapport entre le nombre d'activités budgétisées réalisées et le nombre d'activités budgétisées	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2017	Valeur: 1200
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 2500.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 2500
	Année: 2023	Valeur: 3500
	Année: 2024	Valeur: 4200
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Stastiques CACVG	
Mode de collecte des données	Rapports de services, d'inspection et de contrôle	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	SED/CACVG	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	SED/CACVG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	SED/CACVG	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

**ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU SED/ACVG

**ACTION 02:** ENCADREMENT ET ASSISTANCE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

**ACTION 03:** RECONVERSION DES MILITAIRES ET REINSERTION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

**ACTION 04:** DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DU DEVOIR SACRE DE MEMOIRE, DU SOUVENIR ET DE L'HISTOIRE MILITAIRE

## ■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

## ■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU SED/ACVG

L'encadrement et l'assistance des ACVG passent par une planification et une mise en œuvre de la politique d'assistance et de réinsertion des ACVG.

Cet encadrement est conduit par certaines structures centrales du SED/ACVG.

**OBJECTIF 1.** Améliorer le Pilotage efficace de la mise en œuvre de la politique publique d'assistance et de réinsertion des anciens combattants et victimes de guerre (ACVG)

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées	%	2020	75	2022	80

### ACTION 02

#### ENCADREMENT ET ASSISTANCE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

La prise en charge des ACVG est faite sur toute l'étendue du territoire ; aussi bien en région, que dans chaque département. Le maillage territorial des unités permet un meilleur suivi et encadrement des ACVG

**OBJECTIF 1.** Accroître l'encadrement et l'assistance des ACVG

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre des ACVG ou leurs ayants causes pris en charge	nb	2020	4 500	2022	8 000
2	Proportion des ACVG ou leurs ayants cause pris en charge	%	2020	38	2022	50

**ACTION 03****RECONVERSION DES MILITAIRES ET REINSERTION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE**

La reconversion des militaires passe par une mise en œuvre des partenariats solides avec les structures qui offrent des formations visant à s'auto employer (agriculture, pisciculture...). Plusieurs activités sont menées dans le cadre de cette action pour conduire les militaires à une seconde vie et leur permettre d'avoir une vie décente à leur retraite.

**OBJECTIF 1.** Accroître les reconversions professionnelles des militaires et faciliter la réinsertion des ACVG formation professionnelle

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de militaires et victimes de guerre formés	nb	2020	4 000	2022	8 500

**ACTION 04****DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DU DEVOIR SACRE DE MEMOIRE, DU SOUVENIR ET DE L'HISTOIRE MILITAIRE**

Les Forces de Défense Camerounaises conduisent depuis plusieurs années des opérations sur tout le triangle national et à l'extérieur. Afin de perpétuer la mémoire de ces militaires qui même au péril de leurs vies, remplissent avec honneur et fidélité leur haute mission de soldat, les Forces de Défense devront conduire plusieurs activités afin de reconnaître leur sacrifice. Valoriser ce sacrifice, constitue à n'en point douter un devoir et une obligation pour la Nation entière, les générations futures devront prendre en exemple ceux qui ont donné de leur vie pour notre pays.

**OBJECTIF 1.** Augmenter les activités visant à valoriser les faits d'armes ainsi que les souvenirs des militaires

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'activités mémorielles réalisées	nb	2020	7	2022	10

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées	
Objectif	Améliorer le Pilotage efficace de la mise en œuvre de la politique publique d'assistance et de réinsertion des anciens combattants et victimes de guerre (ACVG)	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	004 - ASSISTANCE, RECONVERSION ET REINSERTION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (ACVG)	
Action concernée par l'objectif	01 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU SED/ACVG	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG SED/CACVG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres structures partenaires	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Toutes informations relative au fonctionnement des structures de l'administration centrale du SED/CACVG	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Ratio du nombre de structures de l'administration centrale du SED/CACVG ayant adopté un pilotage axé sur la performance et le nombre total de structures de l'administration centrale)x100	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 70
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 80
	Année: 2023	Valeur: 85
	Année: 2024	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Statistiques SED/CACVG	
Mode de collecte des données	Bilan d'activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Structures de l'administration centrale SED/CACVG	
Vérification/ Validation des données	/	
Service responsable de la synthèse des données	DAG SED/CACVG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi évaluation	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 004 - ASSISTANCE, RECONVERSION ET REINSERTION DES ANCIENS...**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre des ACVG ou leurs ayants causes pris en charge	
Objectif	Accroître l'encadrement et l'assistance des ACVG	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	004 - ASSISTANCE, RECONVERSION ET REINSERTION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (ACVG)	
Action concernée par l'objectif	02 - ENCADREMENT ET ASSISTANCE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG SED/CACVG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres structures partenaires	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'ACVG pris en charge	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme arithmétique des patients	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 3500
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 8000.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 8000
	Année: 2023	Valeur: 15700
	Année: 2024	Valeur: 24000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Statistiques SED/CACVG	
Mode de collecte des données	Rapports de missions de contrôle	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Administration centrale SED/CACVG	
Vérification/ Validation des données	/	
Service responsable de la synthèse des données	DAG SED/CACVG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi-évaluation et Direction du Budget et des Equipements	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

**PROGRAMME 004 - ASSISTANCE, RECONVERSION ET REINSERTION DES ANCIENS...**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion des ACVG ou leurs ayants cause pris en charge
Objectif	Accroître l'encadrement et l'assistance des ACVG
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	004 - ASSISTANCE, RECONVERSION ET REINSERTION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (ACVG)
Action concernée par l'objectif	02 - ENCADREMENT ET ASSISTANCE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG SED/CACVG
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres structures partenaires
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'ACVG pris en charge
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Somme arithmétique des patients
Périodicité de la mesure	Annuel
Dernier résultat connu	Année: 2018   Valeur: 35
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022   Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2022   Valeur: 50
	Année: 2023   Valeur: 58
	Année: 2024   Valeur: 60
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Statistiques SED/CACVG
Mode de collecte des données	Rapports de missions de contrôle
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Administration centrale SED/CACVG
Vérification/ Validation des données	/
Service responsable de la synthèse des données	DAG SED/CACVG
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi-évaluation et Direction du Budget et des Equipements
Coût de collecte et d'analyse	/
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	/
Modalités d'interprétation	/
5) Commentaires	
/	

**PROGRAMME 004 - ASSISTANCE, RECONVERSION ET REINSERTION DES ANCIENS...**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de militaires et victimes de guerre formés	
Objectif	Accroître les reconversions professionnelles des militaires et faciliter la réinsertion des ACVG formation professionnelle	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	004 - ASSISTANCE, RECONVERSION ET REINSERTION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (ACVG)	
Action concernée par l'objectif	03 - RECONVERSION DES MILITAIRES ET REINSERTION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG SED/CACVG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres structures partenaires	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Statistiques SED/CACVG	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme arithmétique des personnes formées	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 3000
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 8500.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 8500
	Année: 2023	Valeur: 13000
	Année: 2024	Valeur: 18000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Statistiques SED/CACVG	
Mode de collecte des données	Rapports de mission de contrôle	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Administration centrale SED/CACVG	
Vérification/ Validation des données	/	
Service responsable de la synthèse des données	DAG SED/CACVG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi-évaluation et Direction du Budget et des Equipements	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

**PROGRAMME 004 - ASSISTANCE, RECONVERSION ET REINSERTION DES ANCIENS...**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'activités mémorielles réalisées	
Objectif	Augmenter les activités visant à valoriser les faits d'armes ainsi que les souvenirs des militaires	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	004 - ASSISTANCE, RECONVERSION ET REINSERTION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (ACVG)	
Action concernée par l'objectif	04 - DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DU DEVOIR SACRE DE MEMOIRE, DU SOUVENIR ET DE L'HISTOIRE MILITAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG SED/CACVG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services partenaires	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Statistiques SED/CACVG	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme arithmétique des activités réalisées	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 10
	Année: 2023	Valeur: 15
	Année: 2024	Valeur: 20
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Statistiques SED/CACVG	
Mode de collecte des données	Rapports missions de controle	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Administration centrale SED/CACVG	
Vérification/ Validation des données	/	
Service responsable de la synthèse des données	DAG SED/CACVG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi-évaluation et Direction du Budget et des Equipements	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
RAS		

## ■ 8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU SED/ACVG	941 100 000	941 100 000	210 000 000	210 000 000	1 151 100 000	1 151 100 000
02	ENCADREMENT ET ASSISTANCE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE	387 500 000	387 500 000	0	0	387 500 000	387 500 000
03	RECONVERSION DES MILITAIRES ET REINSERTION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE	21 600 000	21 600 000	0	0	21 600 000	21 600 000
04	DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DU DEVOIR SACRE DE MEMOIRE, DU SOUVENIR ET DE L'HISTOIRE MILITAIRE	38 140 000	38 140 000	0	0	38 140 000	38 140 000
<b>TOTAL</b>		<b>1 388 340 000</b>	<b>1 388 340 000</b>	<b>210 000 000</b>	<b>210 000 000</b>	<b>1 598 340 000</b>	<b>1 598 340 000</b>



**9. PROGRAMME 005**

PARTICIPATION À L'ACTION NATIONALE DE  
DÉVELOPPEMENT

RESPONSABLE DU PROGRAMME



## ■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Sous la coordination du Colonel KAMGAIN Jackson, Directeur du Génie Militaire, ce programme vise l'objectif suivant : « **Apporter un appui dans des domaines spécifiques contribuant au développement socio-économique du Cameroun** ». Il peut être évalué à travers l'indicateur « **Taux de réalisation des diverses sollicitations infrastructure l'es à l'endroit des structures spécialisées du Ministère de la Défense** ».

Les Forces de Défense disposent de ressources humaines, matérielles et infrastructurelles leur permettant, non seulement d'accomplir les missions traditionnelles qui leur sont assignées, mais aussi d'apporter un concours actif et significatif au programme de développement socio-économique du pays. En effet, du fait de leur implantation effective sur l'ensemble du territoire national et de l'expertise plurielle dont elles disposent, les Forces de Défense sont amenées à soigner et éduquer les populations, construire les infrastructures, et contribuer ainsi de manière significative au développement socio-économique du Cameroun dans le cadre du lien sacré Armée-Nation appelé de tous ses vœux par le Chef de l'Etat, Chef des Armées, et du concept de la « Défense Populaire » qui fonde la politique de Défense de notre Pays.

Dans ce cadre, les structures hospitalières des Forces de Défense ne font aucune discrimination entre les citoyens, et s'occupent aussi bien des militaires et leurs familles, que des patients civils qui frappent à leurs portes. Il en est de même des enseignements primaire, maternel et professionnel dispensés dans les écoles créées dans les casernes militaires.

Dans le même ordre d'idées, et afin de disposer d'une capacité opérationnelle et réactionnelle toujours plus grande, les unités de Génie Militaire interviennent de manière appréciable dans la construction et l'entretien des Infrastructures vitales au développement socio-économique du Cameroun ; notamment dans les zones difficiles d'accès et les zones d'insécurité où les entreprises privées éprouvent des difficultés d'exécution de leurs prestations. Les partenariats conclus avec le MINTP, le MINH DU, le MINSANTE, le MINEDUB et le MINESEC, pour ne citer que ceux là, vont se poursuivre.

## ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer l'appui du MINDEF dans des domaines spécifiques contribuant au développement socio- économique du Cameroun

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des diverses sollicitations infrastructurelles à l'endroit des structures du MINDEF	%	2020	98	2022	100

**PROGRAMME 005 - PARTICIPATION À L'ACTION NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des diverses sollicitations infrastructurales à l'endroit des structures du MINDEF	
Objectif	Améliorer l'appui du MINDEF dans des domaines spécifiques contribuant au développement socio-économique du Cameroun	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	005 - PARTICIPATION À L'ACTION NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DU GENIE MILITAIRE	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DE LA SANTE MILITAIRE DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET REGLEMENTAIRES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre des sollicitations à l'endroit des structures spécialisées du MINDEF menées	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le nombre de sollicitations satisfaites et le nombre total de sollicitation	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 97,4
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Stastique MINDEF	
Mode de collecte des données	Rapports de services, d'inspection et de controle	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction du Genie Militaire	
Vérification/ Validation des données	Direction du Genie Militaire	
Service responsable de la synthèse des données	Direction du Genie Militaire	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de la Santé Militaire et Direction des Affaires Administratives et reglementaires	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

**ACTION 01:** INTENSIFICATION DES ACTIVITÉS DU GÉNIE MILITAIRE

**ACTION 02:** PARTICIPATION DE LA SANTE MILITAIRE A L'AMELIORATION DE L'OFFRE DE SANTE PUBLIQUE DU PAYS

## ■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

## ■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### INTENSIFICATION DES ACTIVITÉS DU GÉNIE MILITAIRE

Les unités de Génie Militaire du Ministère de la Défense réalisent des actions ponctuelles d'ouvertures d'itinéraires, de bitumage des routes et de réhabilitation des pistes en terre qui apportent une aide significative au développement socio-économique des zones enclavées du territoire national. C'est dans ce cadre, et au vu de la capacité technique et du savoir faire engrangé depuis la création dudit Organisme, que le Chef de l'Etat a instruit et autorisé la signature d'une convention de financement pour l'acquisition des engins du génie militaire.

**OBJECTIF 1.** Accroître la participation du génie militaire à l'effort nationale réalisation des projets infrastructurels pour le développement

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de projets réalisés par le Génie militaire	nb	2020	15	2022	17

### ACTION 02

#### PARTICIPATION DE LA SANTE MILITAIRE A L'AMELIORATION DE L'OFFRE DE SANTE PUBLIQUE DU PAYS

Les Unités hospitalières du Ministère de la Défense assurent, au-delà des missions de maintien des capacités physiques des militaires, une mission de santé publique destinée aux populations civiles. En effet, en vue de réaliser les objectifs qui leur sont assignés avec le maximum d'efficacité, il serait convenable que leur plateau technique soit mis à niveau à travers la formation technique actualisée de ses personnels et aussi l'acquisition des équipements médicaux adaptés et modernes.

**OBJECTIF 1.** Améliorer les capacités des structures et formations de la santé militaire pour appuyer la politique nationale de santé publique

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de patients soignés dans les structures et formations médicales militaires	nb	2020	254 500	2022	255 500

**PROGRAMME 005 - PARTICIPATION À L'ACTION NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de projets réalisés par le Génie militaire	
Objectif	Accroître la participation du génie militaire à l'effort nationale réalisation des projets infrastructurels pour le développement	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	005 - PARTICIPATION À L'ACTION NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT	
Action concernée par l'objectif	01 - INTENSIFICATION DES ACTIVITÉS DU GÉNIE MILITAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRGEN/REGEN	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres structures partenaires	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Taux de réalisation des sollicitations diverses	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	(rapport entre le nombre de sollicitations réalisées parle Genie/nombre de sollicitations totales validées)	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 10
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 17.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 17
	Année: 2023	Valeur: 19
	Année: 2024	Valeur: 20
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	DIRGEN	
Mode de collecte des données	Bilan d'activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIRGEN/REGEN	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	DIRGEN	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	11°, 21°; 31°; 41° ET 51° REGEN	
Coût de collecte et d'analyse	NC	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 005 - PARTICIPATION À L'ACTION NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de patients soignés dans les structures et formations médicales militaires	
Objectif	Améliorer les capacités des structures et formations de la santé militaire pour appuyer la politique nationale de santé publique	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	005 - PARTICIPATION À L'ACTION NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT	
Action concernée par l'objectif	02 - PARTICIPATION DE LA SANTE MILITAIRE A L'AMELIORATION DE L'OFFRE DE SANTE PUBLIQUE DU PAYS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Santé Militaire	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres stucutures hospitalières	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de patients soignés	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme arithmérique des patients	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 253 478
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 255500.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 255 500
	Année: 2023	Valeur: 256 500
	Année: 2024	Valeur: 258 000
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	DSM	
Mode de collecte des données	Statistiques MINDEF	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Santé Militaire	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Direction de la Santé Militaire	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Direction de la Santé Militaire -Hopitaux Militaires de Région -Centres médicaux et infirmeries de garnison	
Coût de collecte et d'analyse	NC	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 005 - PARTICIPATION À L'ACTION NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'enfants instruits	
Objectif	Accroître l'offre scolaire sur l'étendue du territoire national, comme appui à la politique nationale d'éducation	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	005 - PARTICIPATION À L'ACTION NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT	
Action concernée par l'objectif	03 - PARTICIPATION AUX MISSIONS D'ÉDUCATION NATIONALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAAR	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres structures hospitalières	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de personnes formées	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme arithmétique des personnes formées	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 4538
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 4838.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 4838
	Année: 2023	Valeur: 5000
	Année: 2024	Valeur: 5200
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Ecoles primaires et maternelles	
Mode de collecte des données	Fiche de présence et procès verbaux de résultats	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Ecoles primaires et maternelles -OIFP	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	DAAR	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DAAR	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS**

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	INTENSIFICATION DES ACTIVITÉS DU GÉNIE MILITAIRE	8 793 754 000	8 793 754 000	0	0	8 793 754 000	8 793 754 000
02	PARTICIPATION DE LA SANTE MILITAIRE A L'AMELIORATION DE L'OFFRE DE SANTE PUBLIQUE DU PAYS	428 820 000	428 820 000	909 208 000	909 208 000	1 338 028 000	1 338 028 000
<b>TOTAL</b>		<b>9 222 574 000</b>	<b>9 222 574 000</b>	<b>909 208 000</b>	<b>909 208 000</b>	<b>10 131 782 000</b>	<b>10 131 782 000</b>



**10. PROGRAMME 006**

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU  
SOUS-SECTEUR DÉFENSE**

**RESPONSABLE DU PROGRAMME**



## ■ 10.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Placé sous la responsabilité du Secrétaire Général du Ministère de la Défense, Monsieur SAID KAMSOULOUM, ce programme a pour objectif « **Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de la Défense** » et peut être évalué, à travers l'indicateur « **Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de la Défense** ».

Au-delà des fonctions opérationnelles menées par les unités combattantes des différentes formations des Forces de Défense, la défense nationale camerounaise est un vaste chantier qui nécessite un pilotage judicieux et une coordination permanente de l'ensemble des organismes concourant à sa mise en œuvre.

La Gouvernance et l'appui institutionnel du sous secteur Défense Nationale se veut donc une activité lourde et nécessite la mise en place d'un ensemble d'organisme et d'actions afin de coordonner avec efficacité la mise en œuvre d'une politique publique efficace de Défense Nationale au Cameroun. Dans ce cadre, la spécificité des missions et des activités du Ministère de la Défense ne dispense pas autant notre Département ministériel de l'accomplissement des tâches administratives générales, de prise en charge des dépenses communes à l'ensemble du Ministère, et des charges spécifiques liées à l'activité de Défense Nationale. Dans le même sens, la mise en œuvre des prescriptions gouvernementales en matière d'efficacité et d'efficacité de l'action publique, de lutte contre la corruption, de lutte contre les MST SIDA, de définition conceptuelle et d'adaptation permanente de la politique de Défense Nationale, appellent à des actions cohérentes et réfléchies.

### ■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

**OBJECTIF 1** Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de la Défense

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de la Défense	%	2020	98	2022	100

**PROGRAMME 006 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DÉFENSE**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de la Défense	
Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de la Défense	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	006 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DÉFENSE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secretariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DAGs DES SED/CGN	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'activités budgétisées et menées à terme	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre nombre d'activités budgétisées et effectivement réalisées et le nombre total budgétisées	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 97,5
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Stastiques MINDEF	
Mode de collecte des données	Rapports de services, d'inspection et de controle	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Brigade de Controle et de l'Exécution du Budget	
Vérification/ Validation des données	Direction du Budget et des Equipements	
Service responsable de la synthèse des données	Direction du Budget et des Equipements	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule organisation et Methode du Secretariat Général	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

## ■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTÈRE DE LA DEFENSE
- ACTION 02:** SATISFACTION DES CHARGES COMMUNES DU MINISTÈRE DE LA DEFENSE
- ACTION 03:** COOPÉRATION MILITAIRE INTERNATIONALE DE DEFENSE
- ACTION 04:** APPUI INSTITUTIONNEL À LA MISE EN OEUVRE ET AU SUIVI DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE NATIONALE
- ACTION 05:** PILOTAGE DES PERFORMANCES DES STRUCTURES DU MINDEF
- ACTION 06:** ACCOMPAGNEMENT ET ASSISTANCE DES MILITAIRES EN ACTIVITE

## ■ 10.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Au-delà des fonctions opérationnelles menées par les unités combattantes des différentes entités des forces de défense, la Défense Nationale camerounaise est un vaste chantier qui nécessite un pilotage judicieux et une coordination permanente de l'ensemble des organismes concourant à sa mise en œuvre afin d'atteindre avec le minimum de moyens et le maximum d'efficacité les objectifs prioritaires qui lui sont assignés. Dans ce cadre et au regard du rôle central joué par l'administration centrale du Ministère de la Défense, un ensemble d'actions est envisagé. Il s'agit de :

- i- Coordination et suivi des activités des services du ministère de la défense
- ii- Satisfaction des dépenses communes du Ministère de la Défense;
- iii- Coopération militaire internationale de défense;
- iv- Appui institutionnel à la mise en œuvre et au suivi de la politique nationale de défense;
- v- Pilotage de la performance des structures du MINDEF;
- viii- Accompagnement et assistance des militaires en activité.

## ■ 10.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

### ACTION 01

#### COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTÈRE DE LA DEFENSE

A l'instar de toutes les administrations nationales, le Ministère de la Défense mène un certain nombre d'activités administratives pour gérer les différentes interventions de l'Etat en matière de sécurité du territoire et de protection de personnes et des biens. Cette action est menée par les Directions de l'administration centrale sous la coordination du Secrétaire Général du Ministère et vise des activités telles que la gestion des ressources humaines, les études et la réglementation, la promotion de la santé en milieu militaire, la promotion du sport et des activités culturelles au sein des organismes de défense, l'organisation de la justice militaire, etc.

- OBJECTIF 1.** Améliorer le fonctionnement et la production administrative des services du Ministère

**PROGRAMME 006 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DÉFENSE**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des activités budgétisées	%	2020	93	2022	95

**ACTION 02****SATISFACTION DES CHARGES COMMUNES DU MINISTÈRE DE LA DEFENSE**

La Défense du territoire est une mission qui induit, au-delà des charges relatives au fonctionnement des unités opérationnelles, diverses charges qui de par leur nature sont regroupées et administrées au niveau central. Dans ce cadre et eu égard aux responsabilités assumées par les différentes autorités, certaines dépenses communes sont rattachées au Cabinet du Ministre de la Défense, d'autres sont relatives au fonctionnement de l'ensemble du ministère, et enfin certaines concernent l'organisation de la fête nationale du 20 mai. Il s'agit principalement des dépenses communes d'eau, d'électricité, de bourses, de frais de transport à l'intérieur comme à l'extérieur, de frais de missions, etc...

**OBJECTIF 1.** Accroître la réalisation efficace des interventions courantes du MINDEF

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation des interventions courantes	%	2020	98	2022	99

**ACTION 03****COOPÉRATION MILITAIRE INTERNATIONALE DE DEFENSE**

La coopération internationale est un impératif pour la bonne marche des missions de la défense nationale. En effet, les activités pointues de formation, d'acquisitions et de maintien en condition des matériels ne peuvent s'effectuer efficacement que dans le cadre des accords de coopération et de défense signés avec des pays alliés. Dans ce cadre, et pour assurer la permanence de cette relation privilégiée, des missions de coopération militaire ont été créées dans de nombreuses ambassades. Celles-ci nécessitent, pour leur fonctionnement courant, des moyens financiers conséquents.

**OBJECTIF 1.** Augmenter les partenariats stratégiques en matière de Défense

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'accords et projets de coopération internationale signés	nb	2020	38	2022	42

**ACTION 04****APPUI INSTITUTIONNEL À LA MISE EN OEUVRE ET AU SUIVI DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE NATIONALE**

La définition de la politique de défense nationale requiert la mise à contribution de l'expertise de nombreux personnels employés au sein de l'administration de la défense nationale. En effet, des missions de contrôle, d'inspection et de conseil sont nécessaires afin d'aider avec le maximum d'efficacité la prise de décision par les autorités de la Défense nationale.

**OBJECTIF 1.** Accroître l'efficacité du pilotage des activités des Armées et de la Gendarmerie

**PROGRAMME 006 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DÉFENSE**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des recommandations et instructions ministérielles	%	2020	98	2022	100

### ACTION 05

#### PILOTAGE DES PERFORMANCES DES STRUCTURES DU MINDEF

Le Ministère de la Défense dispose des structures et entités spécifiques chargées du contrôle de la gestion et du contrôle de gestion. Le pilotage de la performance constitue un enjeu important au sein de ce département ministériel pour l'atteinte de la stratégie préétablie et ses objectifs. L'atteinte de ces objectifs passe par une cohérence entre la politique ministérielle, la stratégie ministérielle, la définition des programmes, actions et les activités qui en résultent.

**OBJECTIF 1.** Assurer la bonne mise en œuvre des programmes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de missions de contrôle et travaux d'évaluation de la performance	nb	2020	99	2022	100

### ACTION 06

#### ACCOMPAGNEMENT ET ASSISTANCE DES MILITAIRES EN ACTIVITE

Le contexte sécuritaire a entraîné un engagement multiforme des Forces de Défense. Ces multiples engagements ont eu pour conséquences : l'augmentation des sollicitations professionnelles ou opérations militaires, les blessures et décès des militaires, les tensions au sein des familles des militaires. Afin de réduire ces effets négatifs, le MINDEF met en œuvre des mécanismes permettant d'accompagner ses personnels et leurs familles sur les plans : social, sanitaire, psychologique, familial etc.

**OBJECTIF 1.** Renforcer l'accompagnement, le suivi et la prise en charge des personnels du MINDEF notamment dans les domaines de la santé, sécurité sociale et familiale

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de militaires ayant bénéficié d'une assistance et d'un accompagnement	nb	2021	0	2022	2 000

**PROGRAMME 006 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DÉFENSE**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées	
Objectif	Améliorer le fonctionnement et la production administrative des services du Ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	006 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DÉFENSE	
Action concernée par l'objectif	01 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTÈRE DE LA DEFENSE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Services du Secretariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cellule de sui-évaluation du comité PPBS et Direction du Budget et des Equipements	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Toutes informations relatives au fonctionnement des structures de l'administration centrale	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Ratio du nombre de structures de l'administration centrale ayant adopté un pilotage axé sur la performance et le nombre total de structures de l'administration centrale) x 100	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 90
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 95
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Statistiques MINDEF	
Mode de collecte des données	Rapport d'activités des différentes structures de l'administration centrale	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Toutes les structures de l'administration du MINDEF	
Vérification/ Validation des données	Comparaison des données recus avec ceux du rapport de controle et d'inspection des services	
Service responsable de la synthèse des données	Services du Secrétariat Général du MINDEF	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi-évaluation du comité PPBS et Direction du Budget et des Equipements	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 006 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DÉFENSE**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des interventions courantes	
Objectif	Accroître la réalisation efficace des interventions courantes du MINDEF	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	006 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DÉFENSE	
Action concernée par l'objectif	02 - SATISFACTION DES CHARGES COMMUNES DU MINISTÈRE DE LA DEFENSE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction du Budget et des Equipements	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cellule de Suivi-évaluation du Comité PPBS	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Toutes les informations relatives à l'exécution du budget du MINDEF	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio entre le montant global des dépenses exécutées et le montant total du budget alloué au MINDEF x 100	
Périodicité de la mesure	Annual	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 97
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 99.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 99
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Statistiques MINDEF	
Mode de collecte des données	Utilisation logiciel PROBMIS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction du Budget et des Equipements	
Vérification/ Validation des données	Comparaison des données fournies par PROBMIS et les informations recueillies par les différentes missions de contrôle de l'exécution du budget	
Service responsable de la synthèse des données	Direction du Budget et des Equipements	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de Suivi-évaluation du Comité PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 006 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DÉFENSE**  
**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'accords et projets de coopération internationale signés	
Objectif	Augmenter les partenariats stratégiques en matière de Défense	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	006 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DÉFENSE	
Action concernée par l'objectif	03 - COOPÉRATION MILITAIRE INTERNATIONALE DE DEFENSE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la coopération militaire	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Structures partenaires	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Toutes les informations relatives aux projets de coopération	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Remontée des informations des structures déconcentrées à l'étranger vers l'administration centrale	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 36
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 42.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 42
	Année: 2023	Valeur: 46
	Année: 2024	Valeur: 48
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Statistiques MINDEF	
Mode de collecte des données	Remontée des informations des structures déconcentrées à l'étranger vers l'administration centrale	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Missions et Bureaux militaires	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Coopération Militaire	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Ministère des Relations extérieures	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 006 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DÉFENSE**  
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des recommandations et instructions ministérielles	
Objectif	Accroître l'efficacité du pilotage des activités des Armées et de la Gendarmerie	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	006 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DÉFENSE	
Action concernée par l'objectif	04 - APPUI INSTITUTIONNEL À LA MISE EN OEUVRE ET AU SUIVI DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE NATIONALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Services du Contrôle et de l'Inspection générale des armées	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Structures partenaires	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Toutes les informations relatives au pilotage de la politique de défense	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Ratio du nombre d'activité de pilotage réalisées et le nombre total d'activités de pilotage programmées x 100	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 98,
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Statistiques MINDEF	
Mode de collecte des données	Procès verbaux de réunions et rapports de missions de contrôle	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Toutes structures de l'administration centrale du MINDEF	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Services du contrôle et de l'inspection générale des armées	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi-évaluation du comité PPBS et Direction du Budgets et des Equipements	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 006 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DÉFENSE**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de missions de contrôle et travaux d'évaluation de la performance	
Objectif	Assurer la bonne mise en œuvre des programmes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	006 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DÉFENSE	
Action concernée par l'objectif	05 - PILOTAGE DES PERFORMANCES DES STRUCTURES DU MINDEF	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Contrôle et Inspection Générale des armées	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Structures partenaires	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Toutes les informations relatives au pilotage de la politique de défense	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Ratio du nombre d'activités de pilotage réalisées et le nombre total d'activités de pilotage programmées x 100	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 98,30
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 100
	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Statistiques gendarmerie	
Mode de collecte des données	Procès verbaux de réunions et rapports de missions de contrôle	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Toutes structures de l'administration centrale	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	les services du Contrôle et de l'Inspection Générale des armées	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi-évaluation du comité PPBS et Direction du Budget et des Equipements	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

**PROGRAMME 006 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DÉFENSE**  
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de militaires ayant bénéficié d'une assistance et d'un accompagnement	
Objectif	Renforcer l'accompagnement, le suivi et la prise en charge des personnels du MINDEF notamment dans les domaines de la santé, sécurité sociale et familiale	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	006 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DÉFENSE	
Action concernée par l'objectif	06 - ACCOMPAGNEMENT ET ASSISTANCE DES MILITAIRES EN ACTIVITE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Administratives et Réglementaires	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Structures partenaires	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Toutes informations relatives à la réalisation des activités programmées	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Ratio du nombre d'activités de pilotage réalisées et le nombre total d'activités de pilotage programmées x 100	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 2000.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 2000
	Année: 2023	Valeur: 4000
	Année: 2024	Valeur: 6000
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Statistiques MINDEF	
Mode de collecte des données	Procès verbaux de réunions et rapports de missions de contrôle	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DAAR	
Vérification/ Validation des données	/	
Service responsable de la synthèse des données	DAAR	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi-évaluation	
Coût de collecte et d'analyse	/	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	/	
Modalités d'interprétation	/	
5) Commentaires		
/		

## ■ 10.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINISTÈRE DE LA DEFENSE	2 445 738 000	2 445 738 000	372 552 000	372 552 000	2 818 290 000	2 818 290 000
02	SATISFACTION DES CHARGES COMMUNES DU MINISTÈRE DE LA DEFENSE	38 725 227 000	38 725 227 000	0	80 000 000	38 725 227 000	38 805 227 000
03	COOPÉRATION MILITAIRE INTERNATIONALE DE DEFENSE	1 473 641 000	1 473 641 000	220 813 000	220 813 000	1 694 454 000	1 694 454 000
04	APPUI INSTITUTIONNEL À LA MISE EN OEUVRE ET AU SUIVI DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE NATIONALE	1 053 520 000	1 053 520 000	0	0	1 053 520 000	1 053 520 000
05	PILOTAGE DES PERFORMANCES DES STRUCTURES DU MINDEF	403 530 000	403 530 000	0	0	403 530 000	403 530 000
06	ACCOMPAGNEMENT ET ASSISTANCE DES MILITAIRES EN ACTIVITE	94 350 000	94 350 000	0	0	94 350 000	94 350 000
<b>TOTAL</b>		<b>44 196 006 000</b>	<b>44 196 006 000</b>	<b>593 365 000</b>	<b>673 365 000</b>	<b>44 789 371 000</b>	<b>44 869 371 000</b>